

Projet d'établissement

Multiaccueil Petit-Landau



Multiaccueil Petit-Landau

5 rue des Anges – 68490 Petit-Landau

Siège : S.P.L Enfance & Animation – 1 rue des Alpes – 68490 Ottmarsheim

Table des matières :

Introduction.....	3
1. Historique.....	4
2. Valeurs fondamentales.....	7
3. Projet social.....	9
3.1. Souplesse d'accueil.....	9
3.2. Handicap.....	10
3.3. Langues.....	12
3.4. Prévention.....	12
4. Place des parents.....	12
5. Santé.....	15
6. Projets de groupe.....	17
6.1. <i>Le groupe des bébés</i>	17
6.1.1. Les besoins fondamentaux.....	17
6.1.2. Le rythme de la journée.....	18
6.2. <i>Le groupe des Trotteurs-Grands</i>	27
6.2.1. Les besoins fondamentaux.....	27
6.2.2. Le rythme de la journée.....	28
7. L'enfant différent.....	33
8. Les locaux.....	35
9. Les temps forts.....	41
10. Les moyens d'action.....	41
11. Les professionnels.....	46
Conclusion.....	46

Introduction

Le projet d'établissement est un document unique et propre à chaque structure. Il répond au plus près des besoins et des contraintes de l'environnement. Il permet d'identifier la structure et de la distinguer des autres à travers son histoire, ses valeurs, ses orientations.

Il se réfère à la réglementation en vigueur :

- *L'article R 180-10 du code de la santé publique Décret n°2000-762 du 1^{er} août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans*
- *Le décret n°2007-230 du 20 février 2007 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans*
- *Le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans*

Il y est précisé que tous les établissements d'accueil doivent élaborer un projet d'établissement comprenant le projet éducatif, le projet social, les prestations d'accueil, la présentation des compétences professionnelles, les dispositions d'accueil des enfants atteints d'un handicap, la place des familles et les modalités des relations avec les organismes extérieurs.

Ce projet, réfléchi et construit par l'équipe lors des réunions mensuelles, est une référence pour tous les professionnels. Il définit l'organisation pratique de la structure, les missions de l'établissement, les objectifs et les valeurs de la structure ainsi que les moyens mis en œuvre.

Il permet d'orienter, de mobiliser et de rythmer le travail.

Grâce à la participation active de l'ensemble des professionnels quelle que soit leur catégorie professionnelle, le projet reflète les pratiques collectives et individuelles et permet de donner un sens aux actions.

Le projet d'établissement implique une remise en question constante des certitudes et oblige à s'interroger et à négocier. Il implique l'acceptation aux changements, la prise de risque, etc...

Il permet donc à chacun de repenser sa pratique et ainsi, de respecter les professionnels, l'enfant et sa famille.

1. Historique

A partir des années 1980, une nouvelle période de crise apparaît avec la perte des valeurs sociales, culturelles et familiales. Dans Informations sociales n°179, Marcel Jaeger, en 2013, interroge cette évolution de la constitution des familles. La baisse des mariages, l'augmentation des naissances hors mariage, l'augmentation des divorces, le développement des familles monoparentales et le développement des familles recomposées déstabilisent les modèles familiaux comme le modèle de la famille patriarcale ou de la famille nucléaire.

En parallèle, une image très valorisée de l'enfant apparaît, accompagnée de nouvelles demandes éducatives et d'un soutien pour tous.

La notion de garde du jeune enfant telle qu'elle était pensée jusqu'alors, ne correspond plus à la demande et une réelle mobilisation des partenaires sociaux permet de donner de nouvelles finalités à l'accueil des jeunes enfants :

- Soutien et accessibilité éducative pour favoriser l'épanouissement de l'enfant et pour accompagner les familles,
- Insertion sociale en favorisant l'égalité entre hommes et femmes (pour l'articulation de la vie familiale et professionnelle) et en développant la politique de l'emploi,
- Lutte contre les exclusions en assurant l'accompagnement de l'enfant et de sa famille et en développant un accueil de qualité pour tous.

La communauté de communes Porte de France Rhin Sud qui regroupe 6 communes (Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Niffer, Ottmarsheim et Petit Landau) est représentative des changements économiques et familiaux de notre société.

Une réorganisation du travail ébranle la politique sociale et familiale de notre secteur : Restructuration des entreprises, travail à l'étranger (Suisse et Allemagne) emplois précaires, dévalorisation des diplômes... Le monde du travail ne promet plus une stabilité d'emploi pour toute la vie. Le travailleur doit se montrer polyvalent, compétitif, disponible et flexible. Notre société vit à présent à un rythme qui oblige à trouver un équilibre entre vie familiale et/ou carrière professionnelle et ce choix réorganise la vie de famille. La structure familiale déjà déstabilisée n'est plus toujours assez solide pour pouvoir faire face à cette situation et prendre en charge seule l'éducation des enfants.

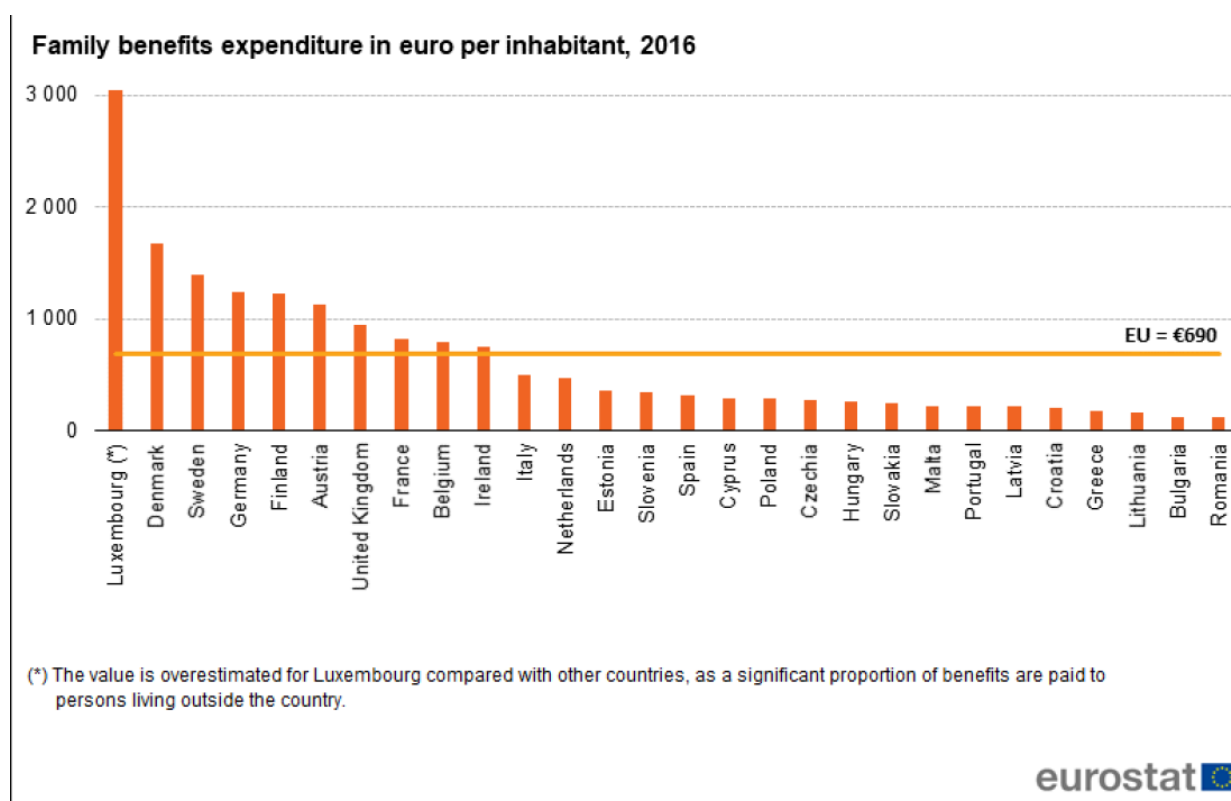
Avec la mise en place d'un congé de paternité et de maternité, d'une nouvelle organisation des aides de la caisse d'allocation familiale, d'un nouveau statut des assistantes maternelles, le gouvernement actuel souligne sa volonté de défendre une politique nataliste et familiale. Selon le classement réalisé par le Fonds des

Nations unies pour l'enfance (Unicef), la France se classe en 10^{ème} position des pays de l'OCDE et de l'Union européenne adoptant le système le plus favorable aux familles. Cette étude analyse un total de 41 pays bien que seuls 31 disposent de données complètes. Ainsi quatre critères sont pris en compte pour l'élaboration du classement :

- La durée des congés parentaux intégralement rémunérés pour les mères et pères,
- La proportion d'enfants de moins de trois ans en crèche et celle des enfants âgés entre trois ans et l'âge d'entrée à l'école bénéficiant d'un accueil (crèche ou autre structure périscolaire)

Sur le seul critère des congés maternité, la France est 26^o avec les 16 semaines accordées.

Pour mesurer la générosité des pays en matière de politique familiale, il est judicieux de regarder le niveau des prestations familiales. En 2017, la France était le 8^{ème} pays le plus généreux d'Europe.



Au-delà du niveau des prestations accordées aux familles, la fiscalité permet également d'appréhender la politique familiale du pays. Ainsi, selon le rapport de la Cour des comptes publié en 2017, la France faisait partie des pays consacrant le plus d'aides fiscales par enfant. Ainsi, la France se distingue par un mécanisme de soutien fiscal à la fois progressif avec le revenu et avec le rang de l'enfant, seul pays avec le Luxembourg à appliquer le mécanisme du quotient familial.

Au niveau local, chaque ville ou communauté de communes concrétise cette ambition politique sur son territoire géographique, selon l'analyse des demandes et des besoins de la population.

C'est dans ce cadre que la communauté de communes Porte de France Rhin Sud, prend la décision en 2000 d'ouvrir un multi accueil « l'île aux enfants » et un relais d'assistantes maternelles pour répondre aux besoins de la population.

L'ouverture de la structure se fait donc en Septembre 2000 sur la commune d'Ottmarsheim : lieu stratégique, près de l'entrée de l'autoroute et sur l'axe principal reliant les différentes communes du SIVOM. Il s'agit d'une réhabilitation de locaux existants dans les locaux du SIVOM et du syndicat des eaux.

Le multiaccueil accueille essentiellement des enfants issus des communes de ce SIVOM (Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Niffer, Ottmarsheim et Petit Landau). Seules quelques places disponibles peuvent être données aux extérieurs.

C'est en 2004 que naît le projet "ATOLL". Celui-ci répond aux nouveaux constats effectués par les responsables du multiaccueil et du relais d'assistantes maternelles qui notent un isolement important de certaines familles et de leurs enfants ainsi qu'un besoin de créer des liens entre les parents, les assistantes maternelles, les professionnelles du multiaccueil et tous les enfants de la communauté des communes (ex SIVOM).

ATOLL voit alors le jour en créant des activités communes à tous (assistantes maternelles, familles, multiaccueil) et proposées sur les sites des six communes de la communauté des communes Porte de France Rhin Sud.

Avant de signer le nouveau contrat petite enfance, la communauté des communes décide, début 2005, de réaliser une nouvelle enquête auprès des familles de la communauté des communes.

Cette enquête a été menée en collaboration avec la Caisse d'Allocation Familiale et le Conseil Général. Elle a permis de déterminer les nouveaux besoins de la population et de réfléchir à d'éventuelles restructurations des services proposés.

C'est également en mai 2005 qu'a été effectuée la première enquête de satisfaction auprès des familles. Cette enquête réalisée en collaboration avec la Caisse d'Allocation Familiale et le Conseil Général a permis aux parents d'exprimer leurs impressions et leurs souhaits concernant le fonctionnement et les locaux mis à disposition.

Le décret du 7 juin 2010 (n° 2010-613) complète et remplace les décrets du 20 février 2007 et du 1^{er} août 2000 relatifs aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans. Il simplifie les procédures afin de faciliter le développement des structures et de modifier les réglementations.

En 2012, l'étude de la nouvelle structure petite enfance dans la commune de Petit-Landau débute. L'ouverture est alors prévue pour Janvier 2014. Dès sa conception,

la réflexion s'est centrée sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu « ordinaire ». La structure actuelle accueille régulièrement des enfants en situation de handicap et nous souhaitons poursuivre cet engagement.

Pour affiner, les recherches et les avis sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap au sein des structures petite enfance, nous avons décidé de mener diverses enquêtes sous forme de questionnaires.

Dans une très grande majorité des retours de questionnaires, il faut noter l'intérêt des familles du multiaccueil à intégrer des enfants porteurs de handicaps au sein des structures petite enfance et ceci :

- Pour permettre à leurs enfants d'accepter la différence,
- Pour voir la différence comme une richesse,
- Pour motiver et stimuler l'enfant porteur de handicap,
- Pour lui permettre de se sentir comme les autres,
- Pour éviter l'isolement des familles concernées par le handicap,
- Pour permettre aux parents de garder un peu de leur indépendance,
- Pour permettre aux parents de voir leur enfant accepté comme les autres.

On relève également que les parents d'enfants plus âgés, porteurs de handicaps, n'ont pas forcément eu la possibilité de bénéficier d'une prise en charge en structure d'accueil petite enfance. Ceci a été vécu comme un réel manque pour eux et une source d'isolement.

Le 17 mars 2014, le multiaccueil ouvre à Petit-Landau, avec une amplitude d'ouverture commune à celle d'Ottmarsheim pour une équité de l'accueil dans le territoire. Les espaces sont ouverts et accueillants. L'agrément du Conseil Départemental est prévu pour 20 enfants dont 4 places pour des enfants en situation de handicaps.

2. Valeurs fondamentales

Une place pour chaque enfant dans le respect de ses spécificités. Nous tenons compte des coutumes, de l'environnement social et du contexte culturel dans lesquels l'enfant et sa famille évoluent.

Chaque enfant, quels que soient son environnement, ses besoins, ses différences et ses potentiels doit pouvoir être accueilli dans le lieu d'accueil.

Le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA) précise dans son rapport d'avril 2018 : qu'il faut « trouver une solution qui réponde au mieux aux besoins spécifiques des très jeunes enfants sur tous les plans : physique, affectif, cognitif, émotionnel et social, en offrant la meilleure qualité de service possible sur ces différents plans. »

C'est un accueil qui se construit ensemble : enfants, parents et professionnels.

Le projet d'accueil de l'enfant va se construire grâce à une relation de confiance entre l'enfant, les parents et l'équipe pluri-professionnelle.

Une démarche de connaissance réciproque, d'échange de savoirs et de savoir-faire, de partage d'expériences permettra de mettre en place un accueil de qualité et d'accueillir la différence.

Qu'est-ce que la différence ? Et s'il n'y avait pas d'âge pour commencer à tisser le lien social sans lequel aucune société ne saurait tenir debout ? À peine le petit homme a-t-il dévoilé son visage aux traits uniques, à peine a-t-il été nommé et inscrit sur un registre d'état civil que déjà des gens se parlent, communiquent, échangent à son propos. La mère, le père, bien sûr, les grands-parents, les frères, les soeurs, cousins, cousines... mais aussi très vite le pédiatre, l'équipe de la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) et les professionnels du multi-accueil entrent dans la ronde.

Quels que soient la couleur de sa peau, l'histoire de sa naissance, son héritage génétique et psychologique, son état de santé, sa culture, ses conditions de vie, l'enfant tisse sa toile. Unique, comme lui, mais aussi plus ou moins fragile. On le sait, les chances de s'intégrer dans la société et d'y trouver sa place, à la fois heureuse et efficace, sont inégales.

Après tout, pourquoi attendre l'âge de la maternelle pour penser la socialisation des enfants en ce sens ? Certains professionnels oeuvrant dans les structures d'accueil de la petite enfance n'attendent pas, justement. Ceux-là mêmes qui défendent l'accès de tous les enfants et de toutes les familles, y compris les enfants porteurs de handicap et les familles rencontrant des difficultés multiples.

« L'accueil des tout-petits, leur socialisation dépendent de la manière dont les parents se sentent eux-mêmes accueillis tels qu'ils sont. »

À chacun son histoire, mais tous partagent les mêmes valeurs, définies collectivement par les parents et les professionnelles. « Valorisation de la personne », « souplesse de l'accueil », « diversité », « ensemble ».

Le sourire que le professionnel adresse à chacun, le temps qu'il passe à accueillir chaque famille ou l'attention qu'il manifeste à ce qui différencie tel parent, tel enfant des autres. En fait, il s'agit d'une interaction individuelle personnalisée à chacun, tout en se donnant les moyens d'être ensemble, de se respecter et de se

considérer mutuellement. C'est ce respect qui permet l'individualisation, qui est un gage de qualité pour tous les enfants !

Un lieu de socialisation, d'éveil et d'expérimentation pour :

- Aider chaque enfant à trouver sa place dans le groupe,
- Permettre à l'enfant de construire une image positive quelle que soit son histoire,
- Proposer un espace de rencontre entre adultes et enfants,
- Connaître et reconnaître les différences et singularités de chacun,
- Familiariser les enfants aux notions de respect, d'altérité et de diversité.

3. Projet social

Créer un lieu d'accueil adapté pour mieux accueillir la différence, c'est un projet d'accueil pour tous.

3.1. Souplesse d'accueil

Nous constituons des groupes en début d'année en fonction des besoins des enfants, ces groupes sont comme des accordéons. En effet les effectifs peuvent varier d'un mois sur l'autre. Ce sont nos constatations qui orientent l'espace et le groupe le plus adapté à l'enfant.

C'est dans ces conditions que nous pouvons accueillir des enfants en situation de handicap en contact avec des enfants ordinaires.

Notre adaptation et notre souplesse d'accueil offrent aux enfants du territoire un lieu d'inclusion, de partage et de prévention.

Pour tous les enfants, l'observation permet la prévention de troubles, comme par exemple les troubles de la communication ou des interactions sociales.

Pour tous les enfants du multiaccueil le partage, la découverte de la différence et l'entraide ne sont pas un apprentissage mais des compétences naturelles.

Les professionnels de l'équipe sont formés régulièrement à l'accueil de l'enfant en situation de handicap, par des formations individuelles pour acquérir des techniques comme le massage, par des formations collectives sur la pédagogie de la motricité libre ou bien en participant à des tables rondes et des conférences. Les

professionnels ont acquis un savoir-être et un savoir-faire dans leurs expériences antérieures et complètent leurs approches et leurs questionnements lors des Groupes d'Analyse de la Pratique mensuels, conformément aux préconisations du HCFEA.

3.2. Handicap

Nous pouvons observer des enfants assis et d'autres allongés quelques soient leurs âges. Les adultes les aident à jouer, à se déplacer, à se mouvoir et à communiquer.

Certains enfants en situation de handicap demandent beaucoup de soin et une aide constante, le quotidien des parents est épuisant, nous proposons alors un droit au répit et au repos pour ces familles.

Les familles percevant l'A.E.E.H. (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) sont prioritaires dans les places d'accueils. En cours d'année, si certains jours sont très demandés, et que des familles ont besoin d'un mode de garde pour leur enfant en situation de handicap, nous considérons ces demandes comme des places d'urgences.

Nous sommes plus équitables avec ces familles dont le planning est souvent chargé de rendez-vous ou de rééducations, en reconsidérant les contrats, en adaptant les plannings à leurs besoins, en élargissant l'accueil... D'ailleurs l'agrément de Petit-Landau permet d'accueillir les enfants jusqu'à 6 ans. Cette particularité permet de favoriser le passage vers l'école d'une manière plus douce et temporisée pour les enfants en situation de handicap.

Parfois le nombre de séances de rééducation fatigue l'enfant, entre les prises en charge au C.A.M.S.P. (Centre d'Action Médico-social Précoce), celles à domiciles, celles en cabinet médical et les trajets représentant une complication supplémentaire. Nous pouvons proposer aux rééducateurs de réaliser leur séance pendant le temps d'accueil en multiaccueil.

Ainsi l'enfant en situation de handicap peut vivre une journée adaptée à son rythme et à son projet de rééducation. C'est un projet de vie combinant les besoins de garde des parents, les besoins d'éveils et de soins de ce jeune enfant extraordinaire.

Une technicienne spécialisée (Aide Médico Psychologique) est présente au quotidien pour accompagner les enfants en situation de handicap, prévenir les troubles de l'apprentissage et observer les nourrissons, cette Aide Médico Psychologique exerce à temps plein sur le site.

Notre structure adaptée à « l'accueil de la différence » propose 4 places à des enfants en situation de difficultés physiques, mentales ou atteints de maladies chroniques.

Chaque enfant accueilli est reconnu comme un enfant, nous respectons son rythme et assurons sa sécurité physique et affective.

L'enfant en situation de handicap bénéficie d'un P.A.I. (Projet d'Aide Individualisé) qui précise les conditions d'accueil. La famille y est associée ainsi que toute l'équipe et l'ensemble des partenaires intervenants dans la prise en charge de l'enfant : kinésithérapeute, orthophoniste, médecin...

Chaque membre de l'équipe partage ses expériences et ses compétences pour assurer un accueil de qualité à l'enfant extraordinaire.

Cet accueil permet également aux enfants d'apprendre la tolérance, le respect de leurs différences et la solidarité, en pratiquant ensemble des activités au quotidien.

Tout est mis en œuvre pour lui offrir des conditions d'accueil favorables. La communauté de communes a souhaité créer un lieu d'accueil adapté pour mieux accueillir la différence.

L'essentiel est en effet de valoriser la différence en reconnaissant aux enfants des besoins spécifiques car il ne s'agit pas de vouloir l'intégration à tout prix, mais bien de penser la différence afin de créer un lieu adapté à tous avec des personnes formées...

En effet, développer l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants en situation de handicap au sein d'une même structure permettra de développer l'identification de ces enfants à des pairs évoluant également à un rythme différent.

Ses familles qui se distinguent des autres bénéficient de très peu de solutions de garde.

On s'aperçoit que très vite, l'enfant est étiqueté et classé dans une catégorie d'enfants « exclus » du système classique. Aussi, développer leur accueil au sein d'une structure d'enfance adaptée permet aux parents de bénéficier de nouvelles alternatives de mode de garde et de lieux de socialisation pour leur enfant.

L'enfant imaginaire dont ils avaient rêvé n'est plus et il leur faut reconstruire un nouvel avenir. L'accueil de ces enfants dans les structures Petite Enfance permet aux parents d'avoir de nouveaux objectifs d'avenir. La Citation de Nietzsche « L'homme demeure un être inachevé pour qui tout reste à conquérir. » nous permet de penser que nous avons ce modeste pouvoir de soutenir les familles et leur enfant en cheminant à leur rythme et avec de réels projets quel que soit leur altérité.

Pour ce faire, il faut donner la possibilité aux parents de se voir proposer un lieu adapté, prêt à accueillir de manière professionnelle et spécifique leur enfant quelque peu différent.

L'accueil d'enfants atteints de divers handicaps ou de particularités, grâce à des aménagements spécifiques et une équipe de professionnels formés et renforcés par du personnel spécialisé. C'est l'enrichissement mutuel des différents professionnels

qui contribuera à créer un environnement adéquat pour permettre le développement harmonieux de chacun.

3.3. Langues

Les professionnelles sont engagées pour communiquer au mieux avec chaque famille, lorsque la langue est une barrière à la communication, nous formons les équipes au vocabulaire de base afin que les parents se sentent tous accueillis.

Des ateliers de sensibilisation à la langue allemande sont proposés car il y a régulièrement des familles d'origine allemande.

A partir de 2018, des documents et des affichages ont été traduits en allemand. La traduction du règlement de fonctionnement et des dossiers d'inscriptions sont en projet.

3.4. Prévention

L'ensemble des enfants sont observés au quotidien pour comprendre leurs affects.

Des documents réalisés en commun avec le multiaccueil à Ottmarsheim, nommés « Roues d'observations », permettent à chaque professionnelle de veiller au développement des enfants dont elle a la responsabilité. Les parents peuvent demander des entretiens afin de partager les signes d'évolutions et les difficultés de l'enfant.

L'observation et la communication sont des points importants de notre projet. En effet, observer c'est une manière d'écouter l'enfant. Plus on affine le regard, plus on va pouvoir observer différentes choses et ainsi l'aider à développer son propre potentiel. L'observation permet de créer le dialogue tout en apportant beaucoup de contenance à l'enfant. Il se sent pris dans notre regard et donc important.

4. Place des parents

L'équipe pédagogique est persuadée qu'un travail de qualité est un travail avec les familles. Ce n'est qu'à cette condition qu'on peut réellement parler d'accueil du jeune enfant et pas seulement de garde.

En effet, l'enfant ressent le lien entre la famille et l'équipe de professionnelle du multiaccueil. Il se sentira d'autant plus en confiance si ses parents se sentent bien accueillis et à l'aise. Notre objectif est donc d'établir une relation de confiance réciproque entre l'équipe et les parents.

Respecter un enfant, c'est respecter sa famille, son histoire, sa culture, ses habitudes de vie. C'est être dans une attitude de non jugement et d'ouverture, c'est apprendre à se connaître en étant attentif aux façons de faire de chaque enfant.

Le HCFEA indique dans son rapport qu'un des objectifs prioritaires de politique publique est de « faciliter l'articulation vie familiale et vie professionnelle et permettre un meilleur équilibre entre les mères et les pères. »

Pour ce faire, différents temps sont mis en place pour donner une place aux parents :

- Le premier entretien avec la directrice fait parti du processus de familiarisation. La visite complète des espaces permet un premier lien de confiance et de démystification des équipements.
- La première collaboration avec les parents se met en place lors de la semaine d'adaptation. L'équipe veille au bien-être de l'enfant mais aussi à celui de ses parents qui peuvent présenter des sentiments de doutes, de culpabilité. La professionnelle accompagne le parent dans la démarche d'accueil en lui proposant une adaptation progressive sur dix ou quinze jours, et parfois trois semaines pour des accueils avec un rythme atypique. Les professionnels ont besoin des parents pour savoir comment ils doivent s'y prendre avec leur enfant, tout en restant à leur place. « Dites-moi, racontez-moi comment vous vous y prenez pour aider votre enfant, à s'endormir ou pour le faire manger », paroles d'une éducatrice. Une pédagogie de la diversité dans des lieux d'accueil de la petite enfance passe toujours par une relation d'échange avec la famille, fondée sur la confiance et le respect.
- Durant l'accueil régulier des premières semaines, il faut que le professionnel installe une relation de confiance et de justes échanges. Ainsi il n'y a pas de sentiment de concurrence entre le parent et le professionnel. Une véritable notion de complémentarité existe grâce à cette relation d'écoute. Après six semaines d'accueils réguliers, un rendez-vous est pris afin de réaliser un bilan d'adaptation. Cette rencontre permet d'évaluer le confort du bébé et de sa famille au sein du multiaccueil.
- Tout au long des mois d'accueil de l'enfant, le professionnel pourra soutenir le parent dans ses questionnements éducatifs, même si bien souvent les réponses sont en chaque parent. L'éducateur donne aux parents les moyens de reconnaître leurs compétences éducatives.

Ces échanges peuvent avoir lieu lors de l'accueil quotidien mais aussi dans des temps plus spécifiques demandés soit par la famille soit par les professionnels. Ces rendez-vous peuvent soutenir les parents dans une démarche de soin et d'orientation spécifique. La directrice peut aussi proposer des lectures ou l'accès à des conférences.

Pour travailler le lien entre la structure et la famille, l'équipe a mis en place différents outils qui permettent des transmissions :

- Les fiches de transmissions des bébés avec heures de sieste, de change, le détail des repas et des observations journalières.
- Les fiches de transmission des « trotteurs/grands » avec des symboles qui permettent de résumer la journée de l'enfant.
- Un tableau d'activités à la semaine est affiché dans l'entrée pour le groupe « trotteurs/grands ». On peut y lire les détails des activités journalières, peinture, jeux de constructions... Cet affichage permet aux parents de connaître le déroulement de la journée de leur enfant.
- Un tableau d'affichage pour les informations générales est situé dans l'entrée de la structure. Chaque parent peut ainsi être informé du menu quotidien, des sujets importants dans le territoire, des évènements à venir....

Pour que le parent puisse se sentir investi dans la structure, il peut participer à des activités spécifiques comme des sorties, des animations, des projets, des fêtes et des temps de rencontres

Chaque année, une réunion d'information est organisée à la rentrée pour présenter le projet général de la structure et l'organisation des groupes à tous les parents.

Deux semaines dans l'année sont consacrées à la participation des parents au sein des activités : "la semaine des parents". Plusieurs moments sont proposés aux familles qui peuvent alors s'inscrire et participer avec leurs enfants à des temps forts de la journée. Aussi, les parents peuvent partager un repas avec les enfants, un temps de chant, un temps d'histoires...

Durant cette semaine les parents peuvent aussi être acteur de temps d'éveils, c'est « Les familles donnent de leur temps ». L'idée est de partir du parent, du grand-parent, de « son talent » et de son envie pour le partager avec les enfants. Il s'agit de permettre aux familles d'élaborer un réel partage de savoir-faire auprès des enfants et des adultes en fonction de leurs « talents » et de leurs possibilités, de créer du lien et des échanges. Les parents choisissent un créneau horaire qui leur convient et travaillent avec une professionnelle pour préparer une activité avec ou pour les enfants. Ainsi, le jardinage, la pâtisserie, le modelage, les histoires, les spectacles, la création d'objets et la musique sont autant d'activités proposées aux enfants au cours de l'année par les familles.

Ces dispositifs, réfléchis et pensés par l'ensemble des professionnels démontrent qu'une réflexion profonde est nécessaire sur tous les moments de la journée pour

que chacun, parent, enfant et encadrant se sente entendu et reconnu et ait l'assurance d'avoir sa place.

Le règlement de fonctionnement présenté aux familles chaque année, reste l'élément essentiel à la mise en place de règles communes à tous, pour le bien être de tous.

5. Santé

Comme le stipule le décret régissant les E.A.J.E., les établissements d'accueil du jeune enfant veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants (article R2324-17).

Aussi, la structure est amenée à réfléchir à ses actions et à s'entourer de tous les professionnels nécessaires à leurs mises en œuvre.

La santé de l'enfant est une approche globale de celui-ci, elle tient compte de son bien-être physique, psychique et émotionnel. C'est pour cela que l'équipe travaille au quotidien avec différents partenaires de la santé et de l'action sociale.

Un pédiatre intervient dans la structure une fois tous les deux mois en collaboration constante avec l'infirmière de la structure. Le médecin valide l'ensemble des protocoles de santé.

La P.M.I. intervient comme autorité directe dans les soins qui sont délivrés pour la santé de l'enfant, elle met en place des mesures de prévention médicales, sociales, psychologiques et d'éducation à la santé.

Le P.A.I. : Les enfants allergiques de même que les enfants atteints de pathologie nécessitant un traitement obligatoire sur le temps de présence dans la structure peuvent amener l'établissement à établir un Projet d'Accueil Individualisé. Ce protocole est mis en place par le médecin de l'enfant. Le P.A.I. est alors signé par les parents, l'infirmière, le pédiatre et la directrice. Il est accompagné d'une ordonnance du médecin qui suit l'enfant.

Plus généralement, l'hygiène est indispensable dans l'établissement pour le confort de tous et pour éviter tous risques de contamination. Des protocoles ont été établis et validés par toute l'équipe. Ils concernent les produits d'entretien ainsi que les tâches à effectuer et leur rythme.

Le multiaccueil est aussi un lieu d'actions de santé publique. La santé publique est la discipline qui s'occupe de la santé globale d'une population sous ses aspects préventifs, curatifs et éducatifs. Pour l'O.M.S. (Organisme Mondial de la Santé), il s'agit de « la prise en charge collective de la santé d'une population dans son milieu de vie, qu'il s'agisse de soins, prévention, éducation ou hygiène sociale ».

Les observations qui sont faites par l'infirmière ou ses collaboratrices permettent d'instaurer des actions soit individuelles soit collectives.

Cela permet de mettre en place des actions telles que le lavage des mains avant et après les repas, une initiation au brossage des dents, une aide à l'acquisition de la propreté, de proposer des goûters équilibrés et variés ou bien des actions de sensibilisation à la diététique en puériculture.

Le moment des soins du bébé est un temps significatif de la journée et l'infirmière veille à l'application des bonnes pratiques : change de la couche, lavage de nez, soins des petites blessures, toilette... Ces soins participent à la construction psychique de l'enfant par le sens relationnel que les professionnels leur donnent. Ces attentions permettent d'assurer le confort et l'hygiène du bébé, d'individualiser la relation à l'enfant dans la collectivité et d'avoir des échanges de qualité. En collectivité les principes directeurs sont suivis, il n'y a pas de gestes intrusifs pour l'enfant. Les animatrices agissent en relation avec les règles d'hygiène et les protocoles en vigueur tout en lui laissant sa liberté de mouvement.

Plus précisément pour les changes, qui doivent être très réguliers et inscrits sur une fiche journalière, les professionnelles doivent avoir une attitude contenant, bienveillante, douce et une cohérence des actes de soins. Le confort de l'enfant est une priorité majeure dans son accueil, il peut en effet conditionner sa capacité à jouer, à explorer et son bien-être physique. Dans le temps d'accueil collectif, le temps de change est un moment relationnel privilégié avec un adulte. L'intimité de l'enfant et son intégrité physique y sont préservées.

La cohérence d'équipe est indispensable pour le bien-être de l'enfant.

Le temps de soins ou de change est un moment d'échanges ritualisé par l'équipe. L'ensemble du personnel agit par des actes doux et bienveillants pour l'enfant. Par le biais de ces gestes le bébé va prendre conscience de son corps. Les professionnelles accompagnent ces moments par la verbalisation de ce que l'enfant vit. Il est prévenu de ce qui va se passer, que sa couche va être changée, qu'il est installé sur le matelas. Lors du déshabillage, l'adulte invite l'enfant à participer dans la mesure de ses capacités : se tourner légèrement, lever un bras. L'enfant devient acteur de la situation et ne subit pas simplement ce temps.

Le savon utilisé est un savon doux, respectueux de la peau fragile du bébé. La crème contre les érythèmes fessier est appliquée en fonction des besoins de la peau du bébé. Comme l'indique les directives nationales, les couches sont fournies par le multiaccueil sauf si les parents souhaitent pour des raisons personnelles donner leurs propres couches.

Les professionnels sont aussi amenés à faire d'autres soins corporels, comme les soins du visage, des yeux. Le lavage de nez est un des soins pratiqués quotidiennement dans le groupe. Le jeune enfant n'a pas les compétences pour se moucher ou évacuer les sécrétions nasales. Il peut s'avérer important de devoir faire ce soin pour le bien-être de l'enfant. Cependant cette technique, souvent vécue d'une manière

intrusive par le jeune enfant, sera pratiquée si nécessaire avant les repas principaux ou le coucher. En effet multiplier le nombre de lavage de nez dans la journée tend à fragiliser les muqueuses de l'enfant.

L'infirmière est présente presque quotidiennement dans le multiaccueil. Elle veille à la santé et à la sécurité de tous et établit l'ensemble des protocoles.

6. Projets de groupe

6.1. Le groupe des bébés

6.1.1. Les besoins fondamentaux

Nous proposons chaque jour un aménagement de l'espace réfléchi en fonction des besoins des enfants. En effet, l'espace et son aménagement en collectivité est important, car les enfants y séjournent plusieurs heures.

L'espace de vie est un lieu de socialisation qui a pour première mission d'assurer la sécurité physique et psychique des enfants. En ce sens, les professionnels l'ont pensé afin que l'aménagement réponde au mieux aux besoins des enfants. Le groupe des bébés peut accueillir des enfants âgés de 10 semaines à 18 mois, qui ont besoins de repères.

Ainsi, la salle se compose de deux espaces.

D'un côté, nous retrouvons, un espace réservé aux plus petits, cocon et chaleureux. Il est composé d'un tapis à rebords hauts qui le délimite et le rend sécurisant. Ce tapis permet une aisance motrice puisque nous favorisons le développement de l'enfant au travers du concept de la motricité libre. Ce concept place l'enfant en tant qu'acteur premier de son développement. L'adulte propose un environnement adapté au développement de ses capacités, à son propre rythme, mais n'intervient en aucun cas pour l'inciter à grandir plus vite. De plus, au travers des hochets, jouets, livres et portiques proposés, cet espace lui permet une découverte sensorielle essentielle pour appréhender son environnement.

De l'autre côté de la salle, nous trouvons un endroit moteur composé de mousses de différentes formes et textures. Cet espace mis à disposition permet aux enfants de satisfaire ce besoin d'exploration et d'expérimentation motrice. Ils peuvent ainsi

ramper, grimper ou encore se lever. Autant d'expériences riches et essentielles aux prémices de la marche.

Pour compléter cet espace lumineux et chaleureux, un meuble à tiroirs met à disposition des enfants, livres et jouets. Si les professionnels proposent chaque jour des jouets différents, suscitant à chaque fois émerveillement et nouvelles découvertes par une jolie mise en scène, l'espace et les jouets de ce meuble, quant à eux, restent les mêmes. Ils marquent ainsi une continuité, un repère essentiel pour la sécurité psychique de l'enfant puisque le caractère identique et répétitif le rassure. Il joue un rôle d'autant plus important lors de l'accueil et de la séparation avec son parent.

Un fauteuil pour adulte et un second pour enfant permettent aux professionnels de donner de manière aisée et confortable les repas des enfants dans les bras. Ils servent également d'appui aux enfants dans leur développement moteur.

Cet espace de vie est également composé de pièces adjacentes :

- D'une biberonnerie, qui permet aux professionnels de préparer les biberons, les compotes et de réchauffer les repas des enfants en suivant rigoureusement les protocoles d'hygiène. Il comprend également du petit mobilier pour les enfants qui commencent les repas à table.
- D'un espace de soins et d'hygiène, avec des tables à langer, une baignoire et des étagères où chaque enfant a son panier avec ses affaires quotidiennes.
- De deux dortoirs composés de lits hauts à barreaux où l'enfant retrouve chaque jour son lit à la même place pour le rassurer également au moment de la sieste

Des placards ornent le couloir desservant le groupe des bébés. L'équipe y a créé un espace de rangement pour chaque enfant permettant ainsi aux parents de déposer vestes, chaussures et petits sacs. Ces casiers participent à un bon accueil de chaque famille.

Pour finir, cette pièce donne vue directe sur un patio adjacent. A quelques mètres de la salle, une porte permet aux petits d'accéder au patio. Cette proximité permet aux professionnels de sortir facilement et régulièrement à l'extérieur avec les enfants en fonction des saisons.

Nous offrons des références de calme et de bon traitement. L'enfant vit pleinement le moment présent et jouit de la liberté, de la sécurité et de l'affection, conditions toutes essentielles pour une croissance saine. L'auto-expérimentation, guidée par un véritable intérêt personnel, est une ressource fondamentale.

6.1.2. Le rythme de la journée

Si l'accompagnement des bébés durant la journée se fait au cas par cas en fonction des besoins de chacun, des ateliers d'éveil sont proposés tout au long de la journée en fonction des enfants présents et de l'ambiance du groupe. C'est sur la base de la disponibilité de l'enfant que l'équipe peut proposer des temps individuels ou plus collectifs. Des moments opportuns sont saisis pour l'un ou pour l'autre bébé afin de l'éveiller au monde qui l'entoure.

Le bébé a une volonté d'explorer de manière autonome par ses propres capacités. On distingue ainsi les activités autonomes ou dites spontanées (découvrir son corps, un objet ou l'environnement) et les activités conduites par les professionnels (comptines, marionnettes, livres...) qui tendent toutes deux à susciter la curiosité naturelle du bébé et à satisfaire son besoin d'expériences nouvelles dans un environnement propice.

Les temps du repas et du goûter

De par sa fonction vitale, l'alimentation représente la base de la pyramide des besoins de Maslow. Lorsqu'il naît le tout petit est totalement dépendant de l'adulte, c'est à ce dernier de répondre à ses besoins physiologiques. Il assure son alimentation au travers de l'allaitement maternel ou de la prise de biberons de lait en poudre. L'enfant en pleine croissance a alors besoin de cette énergie afin de grandir et de se construire. Des enjeux de santé y sont ainsi liés. Pour un tout petit, la sensation de faim peut rapidement devenir une souffrance si ce besoin n'est pas assouvi. Il est alors important d'y répondre d'une manière adaptée.

Les repas du midi et du goûter, sont donc des moments importants pour l'enfant au cours de sa journée. De plus, ils représentent pour lui un moment individuel essentiel avec l'adulte au milieu de sa journée en collectivité. Synonyme de plaisir et de convivialité, ils respectent non seulement le rythme de l'enfant mais aussi le rythme souhaité par les parents, car ils sont les premiers éducateurs de leur tout petit. C'est pourquoi chaque matin, les parents choisissent eux même le repas de leur enfant. La structure leur met à disposition une variété de repas industriels de qualité allant de 4 mois à 15/18 mois, de purées lisses avec ou sans morceaux, des compotes ainsi que des laitages adaptés à leurs âges. Les mamans allaitantes ont la possibilité de nous fournir des poches de lait maternel suivant le protocole établis.

Nous accompagnons les familles progressivement dans le processus de diversification, en lien avec leur médecin de famille. L'introduction de chaque nouvel aliment se réalise au préalable à la maison. Une fiche de suivi relatant ce que mange chaque enfant est affichée en biberonnerie. Néanmoins, l'infirmière veille à un échange régulier avec les parents afin que l'alimentation soit adaptée à l'âge et aux besoins de chacun. Elle se rend disponible, ainsi que toute l'équipe, pour les accompagner dans leurs questionnements.

Le soir, parents et professionnels échangent sur la journée de l'enfant. La feuille journalière sur laquelle sont notées en détail l'alimentation, le sommeil et les soins de chaque enfant est mise à disposition des parents.

Au courant des premières années, les enfants grandissent et les étapes se succèdent.

Donné dans les bras du professionnel, le temps du biberon est un moment relationnel entre l'adulte et l'enfant qui le reçoit. Installé confortablement l'adulte répond au besoin de l'enfant d'être nourri mais aussi au besoin d'être pris en compte individuellement dans la collectivité.

Le respect du rythme de l'enfant est essentiel : les professionnels restent attentifs à la communication verbale et non verbale du bébé qui demeure un indicateur de son bien-être pendant ce moment. Afin de mieux digérer et d'éviter d'éventuelles régurgitations, il est porté dans les bras quelques minutes, puis si besoin, déposé dans un transat un petit temps.

Depuis 2011 et selon des directives nationales le lait en poudre pour nourrisson est fourni par l'établissement.

A l'étape de la diversification alimentaire, il est toujours proposé à l'enfant de prendre ses repas dans les bras de l'adulte. En effet, c'est une nouvelle étape pour l'enfant qui rencontre des saveurs, et des textures inédites. Il grandit doucement et l'alimentation se fait toujours dans un moment relationnel. Le professionnel verbalise ce que l'enfant mange, observe sa réaction et la met en mots pour donner sens à ce que vit le bébé. L'équipe ritualise ce moment chaque jour en rappelant au bébé que son parent a fait ce choix pour lui. A travers cette parole, il fait le lien entre la famille et la structure en permettant d'évoquer momentanément les parents.

Entre 12 et 15 mois environ, l'enfant manifeste autour du repas un besoin, une envie d'autonomie. Il s'essaie à de nouvelles expériences telles que tenir une cuillère, la mettre en bouche, boire seul au biberon ou prendre des aliments en main. En fonction de sa taille, de son développement moteur et de son envie, nous pouvons alors lui proposer de manger à une petite table. Ainsi à l'aide d'une cuillère ou d'une petite fourchette, il est sollicité pour manger par lui-même. Aidé par l'adulte, il est encouragé dans cette autonomie grandissante.

Sous le regard et la verbalisation bienveillante des professionnels, l'enfant dépasse ses difficultés pour accéder à une étape fondamentale de son individualité et de son autonomie. Après ce passage à table en individuel, le bébé est prêt pour une nouvelle étape, puisque ce sont les premiers repas et le partage du goûter avec un autre enfant, puis plus tard un deuxième compagnon. Ce temps est alors synonyme de plaisir, fierté et d'échanges.

Le plus souvent les enfants qui passent à table prennent le repas « traiteur ». La dentition de l'enfant a bien évolué, son envie de passer à une alimentation plus complexe se manifeste. Les familles nous indiquent que l'enfant partage le repas familial et d'un commun accord le repas traiteur est commandé. L'enfant commence à manger avec un petit groupe de pairs.

L'envie, la motivation, le besoin d'indépendance et d'autonomie de l'enfant sont des facteurs fondamentaux dans ces étapes. Ce sont eux qui balisent la démarche éducative de l'équipe grâce à la communication avec les familles et grâce à l'observation professionnelle

L'adulte prend soin de l'enfant, lui permet le plaisir de commencer et de terminer son repas, sans interférence, sans perturber sa concentration. Quelques règles claires et précises permettent une coexistence harmonieuse. Les références aux limites sont directement liées aux attitudes de l'enfant et au stade de développement.

Quelques précisions sur les repas et gouters :

- Un intervalle de 4 h est respecté entre deux repas. Les bébés prennent le repas du midi en fonction de l'heure du biberon du matin et non en fonction de leur heure d'arrivée.
- Dans la mesure du possible la prise en charge du bébé sera réalisée, par la même personne dans un souci de continuité. Les changes qui précèdent ou succèdent à ce temps ou bien le coucher seront proposés par une même personne.
- Un repas diversifié est composé d'un pot ou d'une assiette légumes/ viande/ poisson et d'un laitage (yaourt au lait infantil ou classique)

Le repas traiteur quant à lui représente une entrée, un plat, un laitage à base de pain accompagné de fromage ou de yaourt et un dessert (fruits, pâtisserie, compote ...)

Enfin, le goûter se compose d'une compote et d'un petit suisse (Lait infantil ou classique).

Pour les enfants mangeant traiteur, les gouters se diversifient et s'orientent vers du plus solide, comme dans le groupe des trotteurs grands. Ces goûters sont élaborés par l'infirmière en lien avec les plats proposés par le traiteur au courant de la semaine pour un équilibre alimentaire.

- L'eau est à disposition dans le groupe toute la journée, dans des biberons ou des gobelets.

Le sommeil et temps de sieste dans le groupe des bébés

« Aller vers le sommeil, c'est renoncer à une activité pour s'abandonner sans défense à un état passif où l'on ne maîtrise rien et où l'on risque beaucoup »¹

¹ Ibid p 31

Pour dormir l'enfant doit se sentir confiant et en sécurité. Le sommeil en collectivité diffère du mode familial ; l'enfant doit doucement s'y adapter à son entrée dans la structure. La période d'adaptation constitue une des étapes essentielles pour appréhender son rythme, ses rituels et ses particularités. L'entretien avec la famille à ce sujet est primordial.

« Le sommeil est dit réparateur. Il permet en effet de restaurer les capacités physiques et mentales après la période d'activité. Il est nécessaire à l'équilibre de l'enfant, à la maturation de son système nerveux, à sa croissance et à son développement. C'est notamment pendant son sommeil qu'est secrétée l'hormone de croissance qui, outre la croissance, favorise la réparation des tissus. C'est pendant le stade des rêves que des fonctions mentales s'accomplissent : mémorisation, organisation des informations acquises dans la journée, résolution des tensions. »²

Quelques repères sur le sommeil :

Un nouveau né dort plus de 17 heures par jour. Vers 3 mois l'enfant effectue généralement 3 siestes et à un an il en fera encore 2 par jour. Le sommeil varie en fonction de l'enfant, il se compose de plusieurs cycles plus ou moins longs, c'est pourquoi il y a des petits et grands dormeurs.

Lorsqu'il arrive en collectivité, l'enfant doit s'adapter tant aux personnes qu'au lieu de vie. La sieste représente un temps important.

Afin de construire un sentiment de confiance autour de ce temps, l'équipe tend à créer pour l'enfant des rituels. D'abord prévenu qu'il va être couché, l'enfant emmené en salle de soin, il y est déshabillé sur la table à langer. La couche est vérifiée et changée si nécessaire pour lui assurer un confort optimal. Le professionnel qui l'accompagne signifie au reste du groupe (adultes et enfants) que celui-ci va se coucher. Les plus grands bébés peuvent ainsi participer en faisant un signe de la main. Les adultes individualisent la relation à l'enfant et ils ritualisent ce moment en lui souhaitant une bonne sieste. L'enfant au fur et à mesure pourra anticiper les actions à venir et ainsi construire un sentiment de confiance et une sécurité psychique indispensables pour s'endormir. Ce moment privilégié vécu avec le professionnel favorise une séparation douce, progressive et propice à l'endormissement de l'enfant sans craintes.

Différentes étapes sont proposées aux enfants pour faciliter ce temps et prendre en compte sa singularité.

En effet, en fonction des informations données par le parent et de nos observations, les professionnels font preuve de souplesse afin de permettre à l'enfant de vivre ce moment avec calme et sérénité.

² Professionnels de l'enfance. *Le sommeil en structure d'accueil*. Editions WEKA. 2008, p26

Ce dernier pourra ainsi se voir proposer les bras, le landau au sein de la pièce à vivre à l'écart du bruit et de la luminosité, un lit à barreaux de petite taille ou plus large lorsqu'il grandit. Ces transitions vers le lit classique se font alors dans un univers plus maternel, cocon et ainsi rassurant.

La structure dispose de deux dortoirs : ils se composent de lits à barreaux aux normes en vigueur. Chaque enfant à son propre lit, à une certaine place dans la pièce, qu'il garde en tant que repère pour lui. Les enfants sont couchés en body et turbulette avec leur doudou et tétine. Les professionnels accompagnent ces moments en restant auprès des enfants lorsque ceux-ci en ont besoin. La présence, les bercements, la chanson sont autant d'outils favorisant le lâché prise et la détente de l'enfant. Les volets, entrouverts, laissent pénétrer au sein de la pièce une lumière qui les rassure et les sécurise. On parle de sécurité psychique. Ainsi les besoins de chacun sont pris en compte, mais également, leur rythme individuel impulsé par l'environnement familial.

Une sieste se voit proposer lorsque le moment est opportun, les signes de fatigue apparaissent. Le temps d'intervalle varie ainsi de 2h à 4h en fonction de ces éléments en lien avec l'âge. Une fois le nourrisson endormi, l'équipe maintient une surveillance constante. Un tableau affiché sur la porte témoigne des passages des professionnels dans chaque dortoir, pour chaque enfant.

Chaque bébé dans sa singularité trouve son rythme dans la collectivité. Le repos, à savoir un enfant qui est couché, reste calme pendant un temps, est aussi considéré par l'équipe comme réparateur pour lui. Un temps de l'ordre de 30 minutes lui est donné pour qu'il trouve son sommeil. Passé ce délai l'enfant est relevé et la sieste lui est reproposée plus tard si besoin.

Les temps de sieste des enfants sont fondamentaux pour leur développement.

Le temps de l'éveil et des découvertes

Le repas et le sommeil sont des temps essentiels d'une journée d'accueil en collectivité. Cependant ils ne constituent pas la majorité du temps vécu par le bébé lors de son accueil. Au regard de l'âge des enfants, les activités dites d'éveil sont possibles tout au long de la journée. C'est sur la base de la disponibilité de l'enfant que l'équipe peut proposer des temps individuels ou plus collectifs. Des moments opportuns sont saisis pour l'un ou pour l'autre bébé afin de l'éveiller au monde qui l'entoure.

On distinguera les activités autonomes, spontanées (découvrir son corps ou l'environnement) et les activités conduites par les professionnels (comptines, marionnettes, livres...) qui tendent toutes deux à susciter la curiosité naturelle du bébé et à satisfaire son besoin d'expériences nouvelles dans un environnement propice.

Objectifs de ces temps d'éveil : Favoriser l'exploration autonome de l'enfant; susciter le plaisir de découvrir ce qui l'entoure; offrir un cadre sécurisant à l'enfant

(sécurité physique et psychique) ou encore individualiser la relation à l'enfant dans la collectivité.

Les outils de l'équipe pour assurer ces temps d'éveil : Accompagnement de l'enfant dans sa découverte des jeux et jouets aux normes en vigueur ; un espace sécurisé et adapté aux besoins de l'enfant ; une connaissance des centres d'intérêt de l'enfant ; une adaptation des jeux aux besoins de l'enfant ; un respect des capacités de l'enfant et de leur évolution et surtout l'observation professionnelle.

Le cadre sécurisant constitue une base pour que l'enfant puisse explorer à sa guise. L'activité autonome de l'enfant ne peut se déployer sans cette condition. Par cadre sécurisant l'équipe entend un lieu où l'enfant peut s'exercer selon son développement personnel mais aussi un lieu où l'enfant peut jouer d'une manière autonome à chaque temps de la journée, C'est également un lieu où les professionnels assurent une qualité de jeux dans leur intervention et dans leur non intervention.

Dans tous les cas les professionnels veillent à l'installation de l'enfant. Pour mobiliser son attention le tout petit bébé a besoin d'être dans une situation de confort en lien avec ses compétences.

Au début les jouets sont disposés à côté de lui : 3 ou 4 objets légers à petite distance pour qu'il puisse s'en saisir. Petit à petit les objets sont éloignés pour susciter la motricité de l'enfant : hochets en bois, plastiques colorés, tissus, papiers ou grelots : tout ce qui est de l'ordre du sensoriel est mis en avant. Mais aussi la manipulation des premiers puzzles et encastremets.

L'exploration sensorielle est celle qui prime : toucher, sentir, goûter, entendre et voir sont les buts principaux des découvertes de l'enfant. La structure possède une salle « snoezelen », un espace multi sensoriel. Dans une atmosphère de détente le tout jeune enfant, accompagné du professionnel, peut l'explorer en toute sérénité.

Par activité libre on entend toute activité que l'enfant entame de son propre choix. Il choisit son jeu, son jouet ou l'objet qui l'intéresse selon ses capacités personnelles. Il initie la manipulation, la durée et l'orientation de son jeu. C'est sa curiosité personnelle et naturelle qui guide son temps et son besoin de jouer. Par l'observation fine, les professionnels peuvent alors adapter l'environnement aux besoins des enfants et être disponible si besoin. Les adultes peuvent susciter l'envie de jouer en proposant des supports pertinents que l'enfant utilisera à sa guise.

Une caisse de jouets variés (hochets en plastique, en bois, tissus, petites voitures en plastique et en bois, balles à picots, balles en tissus, anneaux ...) est proposée à l'accueil chaque matin. Elle est changée chaque jour afin de susciter l'intérêt des enfants. Les plus grands peuvent ainsi se servir en toute autonomie. Pour les plus petits les hochets sont proposés à leur proximité pour qu'ils puissent s'en saisir facilement. Des boîtes objets repères ont été pensée pour le groupe : En effet elles correspondent à une variété d'objets ou de jouets désirés régulièrement par les enfants.

Au quotidien les boîtes sont dans un meuble à leur portée toujours présent, stable et solide comme un repère dans la vie. Grâce à ces boîtes repères, l'enfant met en jeu son initiative, expérimente ses capacités et ses limites. Il est responsable de ses propres acquisitions. Il élabore avec une grande confiance ses propres capacités et son efficacité. Cette activité autonome est une valeur fondatrice de la personne.

Au cours de la journée, et selon les observations faites, d'autres supports sont sortis chaque demi-journée afin de répondre aux mieux aux besoins des enfants. (Cubes à construire, parcours psychomoteur, cabane à balles, encastremements...)

Des activités proposées par les professionnels de manière régulière, comme des comptines et des chansons. Le tout jeune enfant est très réceptif à la voix, aux sons et sonorités qui l'entourent. Les comptines entonnées par les professionnels deviennent des temps d'éveil et d'écoute.

Rassurantes, apaisantes et mélodieuses elles participent à la découverte de l'environnement et de son corps. Elles contribuent également à tisser une relation sécurisante entre l'enfant et les professionnels. En partageant ces moments dans le plaisir, la relation éducative peut ainsi se construire pour le bien être de l'enfant.

Jeux de doigts, de mains, comptines sur le quotidien, sur les animaux, berceuses évoquant la famille... sont des supports pour favoriser l'épanouissement du bébé, pour l'aider dans le processus de séparation.

Les équipes stimulent aussi les nourrissons par l'éveil musical. La musique est utilisée pour éveiller l'enfant au monde environnant. Musiques du monde, musique classique où contemporaine sont proposées à l'enfant lorsqu'il est disposé. Ces temps sont pensés afin d'éviter une saturation pour l'enfant. Ils sont souvent proposés à l'accueil dans le groupe des bébés puis dans la journée quand la disponibilité des enfants est ressentie.

L'éveil musical est aussi constitué de temps où il est proposé aux enfants de découvrir différents instruments de musique : maracas, tambours, xylophone, flûte, grelots, bâtons de pluie... l'adulte initie l'activité puis laisse un temps de découverte des instruments. Les plus petits profiteront des sons et de la présentation des instruments les uns après les autres pour ensuite les manipuler à leur guise. Les professionnels seront attentifs à proposer des instruments variés en taille et poids afin que le plus de bébés possibles soient capables de participer à la manipulation autonome.

Des jeux plus complexes pourront naître avec les plus grands : jeu de sonorité, de pulsation rapide où lente... L'enfant est de plus en plus acteur.

La musique est un moyen d'expression et véhicule des émotions ce qui permettra à tous les enfants de développer divers sens, de s'évader, d'être transporté par le son, écouter ou créer des sonorités.

La structure possède des piscines « portables » qui peuvent être installées dans la pièce. Cette possibilité est une occasion pour les enfants d'expérimenter l'eau et les jeux qui l'entoure : toucher, sentir, ressentir ; pour les plus grands : transvaser, vider, remplir, saisir, taper, goûter...

De nombreux livres sont à disposition dans le groupe. Livres en bois et en tissus différents, imagiers du quotidien, imagiers de la nature, imagiers des animaux, premières petites histoires simples, histoires du quotidien... les livres évoquent souvent le quotidien de l'enfant pour qu'il puisse se reconnaître dans le personnage principal.

La richesse et la variété des supports, des illustrations permettent à l'enfant d'avoir un panel de livres différents susceptibles de satisfaire sa curiosité. Le plaisir de découvrir les pages, les images, la suite de l'histoire s'intègre doucement.

Les professionnels n'hésitent pas à raconter des histoires aux enfants soit en étant sollicités par l'enfant lui-même soit lors d'ateliers précis. La durée variera en fonction de l'attention de(s) enfant(s) présent(s).

Le tout petit a besoin de stimulations sensorielles douces et variées. Des tissus, du papier de textures diverses ou des foulards colorés sont proposés en activités aux bébés. Pour s'y cacher (le jeu du coucou est fondamental pour l'enfant dans sa construction psychique), s'y enrouler, les frôler, les froter, les toucher, les froisser... Ces supports sont des jeux pertinents pour les bébés. Accompagnés par un professionnel dans son approche du support l'enfant peut ainsi s'épanouir.

L'équipe propose également d'autres activités ponctuellement selon l'âge des enfants comme la manipulation et la découverte de textures.

Le groupe participe aux différents temps forts de l'année tels que : fête de fin d'année, Carnaval, fête de Printemps, fête des parents, les anniversaires... Même tout petit, le bébé ressent l'ambiance qui règne lors des moments festifs. Le sens, l'implication que les adultes donnent à ces temps font que l'enfant les vivra avec plaisir et les ressentira comme des moments différents.

Les promenades à l'extérieur

L'aménagement du jardin du multiaccueil est variable du printemps à l'automne. Chaque jour le jardin se différencie : Un jour lieu d'expression, un jour lieu d'imagination, un jour lieu de repos ou encore lieu de défoulement.

Pour les enfants c'est jouer avec de l'herbe et des cailloux, observer les arbres, se coucher sur le gazon et tourner les pages d'un album. En hiver, les tous petits profitent plus du patio pour se rafraîchir les joues et admirer les oiseaux migrateurs.

Pour entretenir des liens avec les habitants du village, nous réalisons des promenades dans les rues alentour, en poussette ou en marchant quelques minutes. C'est le projet baroudeurs qui a vu le jour en janvier 2018. Les bébés dans leurs

poussettes observent les poules et les champs. Les marcheurs rectifient leurs pas devant les obstacles et découvrent pleins de trésors dans le village.

6.2. Le groupe des Trotteurs-Grands

C'est un groupe composé d'enfants ayant entre 17 et 42 mois, ils ont acquis autonomie partielle.

6.2.1. Les besoins fondamentaux

Quel que soit l'âge des enfants, le lieu d'accueil doit répondre aux besoins fondamentaux de chacun. Outre les besoins physiologiques : alimentation, sommeil et hygiène ; il existe d'autres besoins.

Le besoin de sécurité par exemple, qui permet à l'enfant de grandir sereinement. On parle d'une sécurité physique quand l'environnement assure une découverte et une expérimentation sans dangers. On parle de sécurité affective, lorsque la configuration de l'espace reste inchangée pour permettre à l'enfant de se repérer et d'être rassuré. C'est dans cette dynamique que nous nous inscrivons. Chaque matin l'enfant retrouve sa pochette avec sa petite photo afin d'y prendre ou d'y déposer son doudou. L'enfant constate que les divers espaces moteurs, de jeux symboliques et de regroupement sont au même endroit. Avec l'accompagnement et la verbalisation du professionnel, la séparation peut se faire en douceur et avec sérénité. Après un moment câlin si l'envie y est, l'enfant pourra alors s'orienter vers l'espace qui lui convient le mieux.

Le toboggan répond au besoin de se mouvoir, de grimper, de se défouler et en parallèle les enfants peuvent s'installer à des jeux symboliques, qui favorisent l'autonomie et la confiance en soi. Souvent, ils permettent de revivre des situations du quotidien, afin de mieux les appréhender, comme un rendez-vous chez le médecin par exemple. Ces jeux d'imitations contribuent à l'apprentissage de la gestion des émotions. Une petite table offre la possibilité de réaliser un puzzle, un dessin, des ateliers plus manuels où la concentration et l'échange sont les maîtres mots. Les temps de regroupement sur le tapis bleu, ponctuent la journée. Moment repère annoncé par un son de clochette, il permet aux enfants de se rassembler pour un temps calme d'échanges en chansons ou en histoires par exemple.

Par la diversité des espaces, des jeux proposés et par l'accompagnement des professionnels, l'équipe répond aux besoins de chaque enfant. En effet si la collectivité est synonyme de groupe, il est important d'observer et de respecter chaque individu qui la compose. L'enfant a besoin de se sentir exister, en tant qu'être unique, afin qu'il puisse construire sa personnalité. Notre accompagnement au quotidien se base sur des valeurs de bienveillance, d'écoute, et de disponibilité. Ainsi, chaque jour, l'enfant a le choix entre plusieurs ateliers. Nous veillons à ce que quotidiennement les enfants sortent à l'extérieur. Nous avons la chance d'avoir un

agréable jardin au calme mais également un patio intérieur qui nous permet de nous adapter aux enfants, aux envies et aux saisons.

La motricité libre est au cœur de notre pratique. Nous permettons, dans un cadre sécurisé avec un accompagnement adapté, l'expérimentation maximum de l'enfant. Néanmoins des règles de collectivités existent et font l'objet d'un apprentissage quotidien par la répétition et la verbalisation des professionnels.

6.2.2. Le rythme de la journée

6.2.2.1 L'accueil

L'accueil des familles est un moment important de la journée, qui demande une grande disponibilité et beaucoup d'attention. Même si l'accueil peut se faire tout au long de la journée avec une certaine souplesse, nous privilégions certains créneaux pour le bien être de chaque enfant. Ainsi, l'accueil se fait le matin entre 7h00 et 8h30. Après avoir pointé son arrivée sur la tablette tactile, le parent se dirige vers les vestiaires où l'enfant retrouve son crochet avec sa photo. Une fois déshabillé et les chaussons mis, ils peuvent entrer dans le groupe et aller à la rencontre du professionnel qui les salue individuellement. Ce dernier est chaleureux, disponible et à l'écoute pour favoriser un accueil individualisé. Il va prendre connaissance de l'état de l'enfant, de son humeur, de sa santé afin d'assurer une bonne transition entre la maison et le multiaccueil. C'est un moment privilégié pour l'échange et les transmissions. Durant ce moment, l'enfant va pouvoir prendre possession du lieu, va pouvoir se mouvoir dans l'espace et échanger avec les autres enfants présents dans la structure. Par la verbalisation et l'explication, la séparation se fait en douceur. Les adultes (professionnels et parents) aident à son intégration au groupe avant de se dire au revoir.

Un accueil l'après-midi est également possible.

Différentes heures de départ sont possibles, les parents organisent cela en lien avec la directrice de l'établissement qui veille au bien être de l'enfant.

Comme pour l'accueil, le départ est un moment de transition entre la structure et la famille. L'objectif pour la structure est de favoriser les retrouvailles entre l'enfant et le parent qui vient le chercher. Le professionnel transmet les informations et les éléments de la journée de l'enfant (repas, sieste, activités, petites anecdotes de la journée ...) tout en facilitant le départ. Le professionnel est disponible et à l'écoute d'éventuelles difficultés ou questionnements des parents. Il peut les guider vers un collègue qui pourra répondre à leurs interrogations s'il n'en a pas les compétences (ex : pour des questions sur l'alimentation aller voir l'infirmière ou l'auxiliaire de puériculture). Le professionnel essaie néanmoins d'amener les parents à trouver eux-mêmes les réponses à leurs questions lorsque celles-ci sont moins spécifiques.

Les jeux sont disposés dans de beaux meubles rangés toujours de manière identique afin de donner des repères aux enfants. Ainsi, l'enfant apprend le respect, on range avant de changer de pièce, l'adulte montre l'exemple, ainsi l'enfant retrouvera cette boîte pleine à son retour. Chacun range à son niveau, les plus petits jetteront simplement dans la boîte, d'autres s'amuseront à poser des petites pièces sur les étagères et on peut inciter les plus grands à ranger par catégorie : « cherche toutes les pièces du puzzle, ramène les pièces de duplo, trouve les objets rouges... ». L'adulte anticipe et anime ce moment de partage autour du rangement. C'est un moment constructeur pour l'enfant, il y a parfois des photos, des objets pour faciliter les emplacements.

6.2.2.2. Le temps du jus

Un moment convivial autour d'un jus maison, de lait ou d'une tisane est proposé aux enfants chaque jour à 8h30 en salle de restauration. Les enfants aiment participer à ce moment où nous favorisons l'autonomie pour les plus grands, qui apprennent à se servir avec une petite cruche adaptée, mais également l'apprentissage du verre pour les plus petits, qui parfois boivent encore au biberon.

6.2.2.3. Le chant

Le chant est un moment d'éveil essentiel à l'enfant. En plus d'être un moment ludique riche en intonations, en couleurs et en mouvements, il participe à l'apprentissage du langage. Il va favoriser l'attention et la concentration de l'enfant. Lors de chagrins, il est source de réconfort.

6.2.2.4. Les ateliers

Au quotidien, les enfants ont toujours le choix entre différents ateliers. Ainsi, peinture, pâte à modeler, atelier culinaire, parcours moteurs, histoires, jeux de table et bien d'autres rythment leurs journées. Il est essentiel pour nous de respecter le choix et la volonté de l'enfant à participer ou non. A chaque instant, l'enfant peut quitter son atelier afin d'aller jouer librement. Nous ne sommes pas dans la production. Chaque famille dispose de sa « boîte aux lettres » dans laquelle elle retrouve ponctuellement quelques œuvres. Cela leur est signifié par une petite lettre sur la porte de l'armoire. Pour qu'elles aient un aperçu global de ce que nous proposons, même si c'est une activité sensorielle sans trace visible, deux chenilles ornent le mur de l'entrée. Chaque chenille représente une semaine sur laquelle est affichée les jouets et ateliers journaliers proposés.

Les différents jeux et temps d'activité chez les grands apportent chacun de l'éveil et de l'apprentissage complémentaires. Voici quelques exemples caractéristiques :

Livres et albums de la littérature enfantine

Le livre est un support d'histoires présent au quotidien dans la vie du multiaccueil. Il permet la stimulation des sens et de faire travailler l'imaginaire de l'enfant. Ce temps est propice au retour au calme, comme les temps de regroupement que l'équipe propose sur différents moments de la journée. Des livres autour du quotidien et de l'apprentissage sont régulièrement lus aux enfants. Nous retrouvons différents thèmes comme : les émotions, la propreté, la séparation... Une mallette à livres a été mise à disposition dans le groupe des trotteurs grands. Cela permet à l'enfant de se familiariser avec les albums, apprendre à tourner les pages, observer chaque détail et de pouvoir se retrouver dans un moment de calme, s'il en ressent le besoin. Les grands contes classiques sont aussi présentés aux enfants à travers des albums colorés, de très grande taille ou équipés de pop-up. Les yeux grands ouverts les enfants se laissent bercer par le rythme des phrases, par un vocabulaire riche, technique ou drôle. Les enfants expriment leur préférence pour certains albums très connus et récitent par cœur certains passages, ils identifient des personnages et attendent la fin de l'histoire avec passion.

Jeux symboliques

Les jeux symboliques font partie de la vie quotidienne des filles et des garçons. De par leurs observations, les enfants ressentiront le besoin d'imiter leur environnement. Dans le groupe des trotteurs grands, différentes propositions ont été pensées et aménagés : un coin nurserie avec poupées, poussettes, plan de change, quelques vêtements, biberon, pot. Ou encore, un espace dînette, avec des gobelets et des casseroles, il y a aussi un coin garage et voitures, une ferme avec des animaux.

Ces jeux de rôle permettent de développer leur autonomie, leur motricité et de jouer en interaction ce qui favorise la prise de conscience de l'existence « de l'autre » et de soi-même.

Jeux de construction

Des temps de jeux de construction sont régulièrement proposés aux enfants. Pour cela, nous disposons de jeux de constructions en cartons imitation brique, de légos, de clips ou Kaplas proposés ponctuellement... Une boîte de légos est à disposition des enfants en libre-service au sein du groupe.

Par ces jeux l'enfant apprend à coordonner ses gestes et exerce son habileté. Il est libre de faire ce qu'il veut, de travailler son imaginaire et stimule sa créativité.

En fonction de l'âge, l'enfant commencera d'abord par développer ses capacités motrices et intellectuelles individuellement, puis en grandissant cherchera à partager un temps de jeu en équipe et inventera ses propres histoires.

Jeux de société

Nous proposons aux enfants des petits temps de jeux de société autour d'une table, par petit groupe, afin de passer un moment convivial et de partage. Cela permet le retour au calme, puis favorise la concentration, la compréhension, l'interaction verbale, la mémorisation visuelle ou auditive et la stimulation intellectuelle. Ces jeux

favorisent aussi le respect des uns des autres. De plus les enfants exercent leur motricité fine en tenant des cartes en main, en déplaçant un gros pion...

Atelier de manipulation

Pâte à modeler, pâte à sel, argile, sable magique... autant de façon de pouvoir exprimer ses émotions par la manipulation. Manuelle, sensorielle et créative, c'est une activité appréciée des enfants qui contribue à leurs développements moteurs et intellectuels. De plus, cela permet de pouvoir libérer ses émotions, sa frustration, sa tension par une activité amusante tout en travaillant l'imaginaire de l'enfant. Ces ateliers sont proposés en petit groupe.

Peinture

L'équipe propose régulièrement des activités artistiques comme la peinture que l'on peut expérimenter sous diverses formes, tout en utilisant différents outils : pinceaux, rouleaux, bouchons, tampons ou encore les mains. Il est souvent question de peinture dite « libre » que l'enfant pourra expérimenter librement en libérant ses émotions de manière créative. Il est également proposé des ateliers peinture « à thèmes » où l'enfant sera guidé par le professionnel pour illustrer une citrouille par exemple. C'est un excellent moyen de pouvoir développer l'intellectuel du tout petit en passant par l'apprentissage des couleurs, les mélanges et de prendre conscience de son environnement (association des couleurs à un élément du quotidien).

Des thèmes sont proposés en fonction de la saison et des événements calendaires. Par exemple sur le thème de Noël : réalisation d'une décoration pour orner le sapin, utilisation d'un calendrier de l'avent réalisé par les professionnels, confection de petits gâteaux...

6.2.2.5. Le repas

Une alimentation variée et équilibrée est indispensable à la croissance des enfants. Nous souhaitons que manger devienne, en plus, un réel plaisir pour les enfants, que le repas soit synonyme de convivialité, d'échange et de discussion entre enfants et adultes. Il est un « moment repère » dans la journée.

Le multiaccueil est livré en liaison froide, tous les jours, par un traiteur local qui confectionne les différents repas tout au long de la semaine. C'est une nourriture diversifiée et adaptée qui est proposée. Les enfants ayant une alimentation spécifique, doivent apporter leur repas (*cf. P.A.I.*). Une fois les repas livrés, ils seront préparés et emmenés dans la salle de restauration au fur et à mesure par l'une des maîtresses de maison.

Nous prenons le repas en salle de restauration à 11h15. Les enfants ont comme repère une place attribuée, à laquelle ils retrouvent leur photo disposée au préalable par une maîtresse de maison. Une fois les enfants installés, cette dernière annonce le repas. Les trotteurs se trouvent à la même table. Ils se voient servir leur

repas dans une assiette à compartiments. Ils peuvent alors prendre le temps de goûter l'entrée et le plat en même temps, en fonction de leurs découvertes et sensations. Ils sont servis en premier et débarrassés en dernier car ils ont besoin de plus de temps. Les grands, quant à eux, ont le privilège de pouvoir se servir eux même avec accompagnement de l'adulte si besoin, dans un premier temps les entrées, puis le plat de résistance. Ils bénéficient d'une petite cruche pour se servir également en eau quand ils le souhaitent. Les professionnels, deux au moment du repas, s'installent chacun à une table. Ils mangent avec les enfants pour une cohérence éducative et les accompagnent.

Le multiaccueil dispose d'un petit potager, permettant aux enfants de découvrir le monde du vivant. Notre potager nous permet également d'utiliser notre récolte pour la confection de différentes recettes, tout en montrant aux enfants le temps qui passe.

6.2.2.6. La sieste

Le sommeil rythme la vie du tout petit. Il est indispensable pour une évolution harmonieuse et équilibrée de l'enfant. Chaque enfant a son rythme, ses habitudes : il est important de les connaître pour pouvoir les respecter. Le doudou, la tétine, l'emplacement du lit sont autant de repères et d'éléments sécurisants indispensables à l'enfant et ce quel que soit son âge. Le sommeil est aussi essentiel à la croissance de l'enfant. Il lui permet de récupérer et d'assimiler ce qu'il a découvert, expérimenté durant la matinée.

Selon le rythme et l'état de fatigue, nous pouvons être amenés à proposer à un enfant une sieste le matin ou l'après-midi pour son bien-être, mais dans le groupe des trotteurs grands, elle se fait en général à 12h30 après le temps du repas.

Après être resté assis un certain temps au repas, les enfants manifestent le besoin de bouger et de jouer. Un temps de jeu libre est alors proposé à tous en salle Tango. Les enfants sont accompagnés dans cette tâche afin de favoriser leur autonomie et de les valoriser. Ils sont accompagnés en salle d'eau pour déposer leurs affaires dans leurs paniers respectifs. En effet, chacun dispose de son propre panier qu'il reconnaît grâce à sa photo. Le professionnel propose à l'enfant d'aller au WC ou au pot. Après avoir déposé leurs vêtements à leur tour en salle d'eau, nous nous rassemblons tous pour écouter des histoires et chanter des chansons. Les enfants cherchent leurs doudous et les tétines sont distribuées.

Nous gagnons dans le calme les deux salles de sieste dans lesquelles chaque enfant à son lit attribué avec sa photo en tant que repère. L'adulte s'installe, tour à tour, auprès des enfants qui ont besoin d'une présence afin de s'endormir ou simplement se détendre au calme. Il favorise l'endormissement par une attitude rassurante, contenante et chaleureuse. Les professionnels surveillent régulièrement les enfants. Les enfants ne sont pas réveillés à une heure précise, néanmoins au bout de 3h de sieste, nous entrouvrons la porte afin que les derniers se réveillent en douceur. Les levés se font en général au compte-goutte.

6.2.2.7 Le temps de l'éveil et des découvertes

Tantôt immergé dans l'espace de jeu, tantôt à distance, le professionnel trouve sa place pour permettre aux enfants de se sentir en sécurité, d'expérimenter leurs capacités par eux-même, sans agir à leurs places ni les interrompre. C'est pourquoi il y a des temps de jeu libre, où les enfants choisissent leurs coins de jeux, leurs coins de rêves. Le jeu structuré, comme les puzzles, a l'avantage de développer l'attention et la compréhension, d'autres comme les lotos agissent sur les acquisitions des règles de jeux. Chaque enfant porte son intérêt en fonction de ses besoins de développement.

6.2.2.8. Les promenades à l'extérieur

Un dernier point concerne l'ouverture au monde environnant. Il est essentiel pour nous de sortir avec les enfants dans le jardin ou le patio pour prendre l'air et se défouler.

De plus, nous avons la chance d'être situé dans une petite commune à la campagne riche en découvertes. Entre les animaux des villageois, le verger, le parc de jeux et les champs, nous avons de quoi partir à l'aventure.

7. L'enfant différent

L'enfant accueilli au multiaccueil peut présenter une différence par son développement, sa situation ou son histoire. La tolérance est au centre de notre travail quotidien de co-éducation.

Le handicap

Il y a différents types de handicaps pour lesquels nous pouvons nous déployer et mettre des moyens en oeuvre.

Le handicap moteur recouvre l'ensemble des troubles, des plus légers aux plus lourds pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs ou inférieurs. L'enfant peut avoir des difficultés pour se déplacer, conserver ou changer de position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes. Nos locaux sont entièrement équipés et conçus afin d'accueillir une personne présentant un handicap moteur, que ce soit un enfant ou un parent.

Nous collaborons avec différents partenaires extérieurs (kinésithérapeutes, ergothérapeutes) dans le but d'acquérir les techniques nécessaires afin de favoriser l'autonomie de l'enfant (aménagement de l'espace, installation de matériels spécifiques, techniques de portage...)

Les handicaps sensoriels concernent l'atteinte d'un ou plusieurs sens. Les plus fréquents sont le handicap visuel (altération plus ou moins importante du champ visuel ou de l'acuité) et le handicap auditif (surdit e partielle ou totale, avec parfois une difficult e  e oraliser). Les enfants d eficients sensoriels ont des besoins sp ecifiques, un rythme propre de d eveloppement, un mode diff erent de communication. Nous d eveloppons la capacit e de l'enfant d eficient  e vivre avec les autres gr ace  e la tol erance, la solidarit e et le vivre ensemble. Dans la structure, la salle snoezelen est multi sensoriel et permet de stimuler les sens de l'enfant en difficult e en pr esence d'autres enfants.

Le handicap mental est un trouble du d eveloppement cognitif global aux origines diverses qui handicape grandement l'individu dans sa facult e d'adaptation  e l'environnement, dans sa vie quotidienne et celle de sa famille. Dans l' equipe du multiaccueil, une professionnelle du handicap accompagne ces enfants au quotidien, elle est titulaire d'un dipl ome d'Aide M edico-Psychologique.

L'appellation T.S.A. (Trouble du Spectre Autistique) sert  e d esigner l'ensemble des troubles neurologiques qui affectent principalement les relations sociales et la communication chez l'enfant. Les sympt omes les plus r epandus sont une isolation sociale, une explosion d' emotions, une hypersensibilit e... Nous pouvons aid es ces enfants gr ace  e des supports visuels, des photos, des massages.

La pr ecarit e

Les  tablissements d'accueil du jeune enfant ont un r ole de soutien des enfants issus de famille d efavoris ee. Les pr e-inscriptions ne doivent pas tenir compte de la situation financi ere des familles, chacun ayant le droit de b en eficier d'un multiaccueil. Dans les situations o u les parents souffrent de grande pr ecarit e financi ere, un contact du travailleur social du secteur peut rendre prioritaire l'inscription de l'enfant. Des objectifs sont convenus, par exemple garantir que l'enfant puisse manger di et etiquement, puis le conseil d epartemental peut prendre en charge tout ou partie du co ut de l'accueil par le biais d'un contrat C.A.P.E. (Contrat d'Accueil Parent Enfant).

D'autres enfants peuvent  tre prioritaires, si le travailleur social contacte la Directrice pour un signalement d'enfant en danger, avec un dispositif de protection de l'enfant en journ ee soit dans le cas d'une A.E.M.O. (Action Educative en Milieu Ouvert), soit pendant l'interm ediaire d'une I.O.E. (Investigation d'Orientation Educative) ou dans l'attente d'une place en pouponni ere suite  e une O.P.P. (Ordonnance Provisoire de Placement). Une information pr eoccupante d'enfant en danger ou risquant de l' tre justifie l'urgence d'accueil en collectivit e. Il s'agit

alors d'inscriptions en place d'urgence, l'agrément de l'établissement sera alors temporairement augmenté.

La maladie

Un enfant présentant une maladie chronique sera accueilli avec l'accord du pédiatre référent du multiaccueil et celui du médecin de famille. L'infirmière et la Directrice conviennent d'un P.A.I. avec les parents et organisent tous les moyens pour répondre aux besoins de l'enfant. Ces moyens peuvent être organisationnels, afin de faire correspondre les heures d'accueil avec les heures de présence du personnel médical, ils peuvent être humains, en renforçant l'équipe existante ou bien matériel en rassemblant le matériel adapté aux difficultés de l'enfant. Les médicaments seront dispensés en fonction du P.A.I. défini et les soins réfléchis en équipe.

La parentalité différente

Les parents présentent parfois une différence, ils sont à soutenir quand ils présentent des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle et à accueillir avec adaptation lorsque ces parents se distinguent par leur âge, leur handicap moteur ou sensoriel. Les locaux sont adaptés aux P.M.R. (Personne à Mobilité Réduite). Une réflexion en réunion d'équipe est activée lorsqu'un parent nécessite une communication particulière pour l'aider dans ses compétences parentales. La Directrice peut également faire appel au centre ressource S.A.S.P.68 (Service d'Accompagnement et de Soutien à la Parentalité du Haut-Rhin).

8. Les locaux

Les locaux font environ 550 m² de plein pied. Régulièrement l'équipe réfléchit à l'aménagement de l'espace en se posant une seule question : Quel est l'effet de l'aménagement spatial sur les interactions entre enfants et sur l'accueil proposé dans l'établissement.

Le sas d'entrée

Le personnel ainsi que les familles entrent dans la structure par un sas de 7,36 m² dont le sol est en tapis brosse pour des questions d'hygiène des locaux. Deux bancs en bois et un petit transat permettent aux familles de s'installer afin de mettre les chaussures se situant dans une caisse. Une poubelle est à disposition afin de les jeter après utilisation. La tablette tactile permet aux familles de pointer leur arrivée et leur départ dans la structure.

Le couloir

Après le sas, un grand couloir se partage en deux afin de desservir les différents espaces : groupes de vie des enfants de chaque côté, bureau de la directrice, WC pour adulte, salle du personnel, patio et jardin. Dans ce couloir, outre les vitres donnant une belle vue sur l'extérieur, un grand nombre de placards ornent les murs. Ces placards servent autant aux familles, comme casier vestimentaire ou comme boîtes aux lettres, qu'à l'équipe comme casiers de rangements. Un espace lecture, composé d'une bibliothèque, de canapés et de fauteuils en mousse, forme un endroit agréable où les familles peuvent patienter et où les enfants prennent plaisir à découvrir des livres. Les livres à disposition sont adaptés aux enfants de plus de 4 ans, grands frères ou sœurs qui peuvent patienter pendant que leurs parents accompagnent le puiné.

La salle d'expression

Cette salle destinée aux ateliers artistiques et sensorielles comme la peinture, le collage, le transvasement, la pâte à modeler... est entièrement carrelée et donne une belle visibilité sur le jardin grâce à ces grandes baies vitrées. Une porte y donnant directement accès facilite d'ailleurs son utilisation lorsque les enfants sont dehors (propositions d'ateliers en parallèle et/ou point d'eau pour un goûter en extérieur). De grands placards et casiers servent à ranger l'ensemble du matériel : peinture, pinceaux, rouleaux, papiers, feutres, pâte à modeler ... Un lavabo à hauteur d'enfant leur permet une totale autonomie pour le nettoyage, le rangement ainsi que le lavage des mains. Un second à hauteur d'adulte évite aux professionnels d'être courbés et favorise une bonne posture pour un confort et une aisance maximum. En arrivant dans cette salle, les enfants peuvent s'installer aux tables à leur hauteur afin de participer à un atelier assis ou rester debout, même face aux baies vitrées sur lesquelles de grandes feuilles sont accrochées pour de l'expression libre. Ces grandes feuilles sont rangées dans un meuble à roulettes de rangement. L'aménagement et l'utilisation de cette salle répondent tous deux au principe de motricité libre que nous valorisons au sein de notre pratique. Un bac transparent surélevé peut recueillir riz, semoule, eau ou sable afin de diversifier tout au long de l'année les jeux de transvasement si important au développement de l'enfant.

Cette salle peut également servir de lieu de réunion en petite équipe ou de préparation de bricolages. Ainsi une table et des chaises adultes s'y trouvent.

Salle de vie des trotteurs grands

On entre dans ce lieu de vie par une grande porte coulissante qui laisse apercevoir divers coins de jeux. Un premier plutôt moteur avec un toboggan qui permet aux enfants de satisfaire leur besoin de grimper, ramper, bouger... tout proche, un meuble à casiers qui met à disposition des enfants des jeux de construction, des livres, des puzzles, ce qui leur laisse une autonomie dans le jeu. Un tapis symbolise le lieu de regroupement pour les moments calmes d'histoires, de chansons, d'écoute ... Des jeux d'éveil et de société sont proposés à la table se trouvant juste à côté, ainsi que du dessin ou des gommettes. Enfin, il y a des coins avec des jeux

symboliques. Les enfants, de par l'imitation, comprennent, apprennent et assimilent certains moments, gestes, de la vie du quotidien. Les enfants ont plaisir à jouer grâce au petit meuble de bain pour poupées, aux deux poussettes et au berceau dont ils disposent. Ils aiment également la ferme en bois ainsi que le garage en bois et son tapis de circulation automobile. Des pochettes à doudous ornent les murs. Les enfants y ont donc facilement accès même si l'adulte veille à un accès raisonnable et adapté à leur âge.

Cette salle donne un accès direct à une grande salle d'eau de 21 m² grâce à deux portillons. La grande vitre permet aux professionnels de maintenir une surveillance continue du groupe même lors des temps de changes et de soins effectués dans cette salle. On y retrouve plusieurs petits WC dont un plus grand adapté aux enfants en situation de handicap. Une fontaine à eau à hauteur d'enfant favorise l'autonomie durant le lavage de mains. Au fond de cette salle, les enfants disposent chacun de leur propre panier reconnaissable grâce à une photo, dans lesquels ils ont leurs affaires de rechange. Ainsi, ils peuvent se déshabiller et ranger eux même leurs vêtements avant la sieste et au levé, s'habiller avec accompagnement de l'adulte. Cette disposition répond au besoin de l'enfant de faire seul ce qui favorise l'estime et la confiance en soi. Une douche est à disposition des adultes afin de faciliter le lavage des plus grands enfants si besoin, ce qui complète une petite baignoire qui est intégrée au plan de change.

En effet, deux espaces de change permettent aux enfants de bénéficier des soins appropriés (change de couches, lavage de nez, désinfection ...) tout au long de la journée. Un escalier dessert l'un des deux plans afin de soulager le dos des professionnels et de permettre aux plus grands enfants d'y accéder en toute autonomie.

Salle snoezelen :

La salle snoezelen est une salle destinée à la relaxation et à la stimulation sensorielle. Cette salle a été financée par le biais de notre projet autour du handicap puisqu'elle répond aux besoins particuliers des enfants en situation de handicap. Lieu de calme pour se reposer, pour s'éloigner du bruit, pour se recentrer... divers éléments la composent : un matelas à eau chauffant qui permet aux enfants de ressentir le bercement des vagues, le bruit de l'eau et la sensation de chaud favorable à la détente. Les fibres optiques qui s'allument et changent lentement de couleurs au plus grand plaisir des enfants répond à l'attraction pour la lumière, pour les jeux de couleurs et la manipulation. La colonne à bulles vient compléter cet espace. L'observation des bulles, des diverses couleurs et le ressenti des vibrations lorsque l'on y pose la joue, le front, sensations qui sont agréables et font échos aux enfants. Une boule à facette et un projecteur permettent également d'autres jeux de lumière et la projection en grand, d'images. Si cette salle est plus particulièrement un lieu ressource dans l'accompagnement d'enfants en situation de handicap, elle est néanmoins utilisée pour l'ensemble des enfants accueillis sans distinction. En effet, elle favorise la découverte sensorielle pour chacun d'entre eux et est un lieu de repos et de retour au calme lorsqu'un enfant en montre le besoin.

Divers objets et jouets spécifiques viennent l'agrémenter tels que des foulards, des roulettes de massage, des balles de textures différentes, des tubes olfactifs ... des séances sont proposées régulièrement et un tableau d'observation est complété afin de suivre chaque enfant et de lui proposer un accompagnement adapté.

Local rangement :

16 m² sont destinés au rangement des jouets extérieurs, des poussettes, du stock alimentaire et de couches et du matériel d'entretien. Ainsi, des placards et étagères viennent faciliter ce rangement. Dans le cadre d'une démarche envers l'environnement nous respectons le tri des déchets. Ainsi, les pastiques, cartons et verre y sont également stockés en attendant la déchèterie.

Salle Tango

La salle tango est adjacente à la salle principale des grands, elle fait partie de l'espace des trotteurs grands. Elle est nommée ainsi car les enfants peuvent y danser avec aisance. C'est une salle que nous pouvons qualifier de modulable puisqu'en fonction des besoins, elle peut également accueillir les plus grands enfants du groupe des bébés. Cette salle de 44 m² est aménagée en fonction de l'âge des enfants, de la composition des groupes et des besoins observés. Nous y retrouvons un espace moteur avec des tapis, un parcours de motricité et un espace de jeux symbolique avec une cuisinière, des tables à hauteur d'enfants avec chaises et un établi. Parfois d'autres éléments comme une cabane à balles par exemple viennent agrémenter cet espace. Un grand tapis permet de symboliser un endroit de jeux divers, que l'adulte sort des nombreux placards figurant dans cette salle. Cette dernière donne directement accès à deux dortoirs et à la salle de restauration, en plus du groupe de vie des trotteurs grands. Un meuble à casiers permet aux enfants de retrouver des jouets qu'ils affectionnent comme des petites voitures, de la dinette, des peluches etc... ces jouets changent également au cours de l'année en fonction de la fréquentation de la salle. Un point d'eau est disponible en cas de besoin sous la forme d'un petit lavabo à hauteur d'enfants.

Dortoirs des Trotteurs grands

Dans l'espace des Trotteurs grands, vous trouverez deux dortoirs de 14 m² pouvant accueillir 10 enfants chacun. Nous disposons actuellement de 11 lits bas à barreaux avec matelas réservés aux plus petits du groupe et 6 lits banquettes pour les plus grands. Parmi, les lits à barreaux, deux sont à roulettes. Dans chaque dortoir, on retrouve les photos des enfants au-dessus de leur lit. Ainsi, chaque enfant connaît l'emplacement de son lit. Cette place identifiée et toujours identique dans le dortoir, en plus de l'accompagnement des professionnels, permet de rassurer les enfants durant la phase d'endormissement qui est généralement associée à la maison et aux parents. Les 12 lumières ludiques en forme de lapin et d'ours qui ornent ces salles favorisent un endormissement dans une ambiance sereine puisque l'intensité de la lumière est réglable.

Salle de restauration

Nous disposons d'une grande salle de restauration de 60 m² dans laquelle se trouve un espace dédié aux enfants de la structure avec des tables et chaises adaptées aux moins de 3 ans et un second, de 4 grandes tables, pouvant accueillir les enfants du périscolaire. Les enfants du périscolaire ont également à disposition des crochets pour y laisser leurs chaussons et affaires. S'ils ne viennent que manger le midi dans cette salle, les enfants du multiaccueil, eux, y viennent pour la collation du matin à 8h30, pour le repas du midi à 11h15 et enfin pour le goûter à 15h45. Cette salle est agréable et lumineuse puisqu'elle dispose de grandes baies vitrées donnant sur le patio intérieur et sur l'extérieur de la structure. La vaisselle et le linge sont rangés dans des placards. Deux points d'eau favorisent l'autonomie des enfants pour le lavage des mains et facilitent le travail des professionnels.

L'entrée des périscolaires

Les enfants du périscolaire entrent au sein de la structure par leur propre entrée au nord du bâtiment. Ils disposent de crochets pour les vestes, de plusieurs WC et point d'eau adaptés à tout âge. Un petit banc leur permet de s'asseoir afin de mettre leurs chaussons.

La cuisine :

Une belle cuisine de 19 m² permet aux maitresses de maison de préparer les repas livrés par le traiteur. En effet, chaque matin nous sommes livrés en liaison froide. Deux grands réfrigérateurs permettent de stocker les repas pour le multiaccueil et pour le périscolaire. Les deux maitresses de maison peuvent ainsi, prendre les températures de chaque plat et les réchauffer dans le four au sein d'une zone « propre ». Une fois chauffés et préparés au besoin, les plats sont emmenés à l'aide d'un charriot en salle. Nous avons 3 chariots afin d'assurer le service en salle mais également le retour de vaisselle en zone « sale » où se trouve le lave-vaisselle. La cuisine est dotée de nombreux rangements, de 3 points d'eau d'utilités diverses et est entièrement carrelée pour des questions d'hygiène.

Le local poubelle

D'une superficie de 7 m², il est adjacent à la cuisine. Il facilite le tri des déchets.

Le local ménage

Il est composé d'un lave-linge, d'un sèche-linge et de fils à suspendre le linge il a une superficie de 11 m². Trois paniers permettent de réceptionner le linge par thématique. Dans cette salle nous retrouvons également des rangements et placards ainsi qu'un plan de travail où les maitresses de maison plient le linge.

La salle de vie des bébés

Cette salle est divisée en deux : 31 m² réservés aux jeux et 14 m² réservé à l'espace de change. Comme chez les trotteurs grands, une grande vitre donnant une belle visibilité sur le groupe sépare ces espaces.

Dans l'espace de change, nous retrouvons les paniers de chaque enfant dans un meuble à casiers. Jouets, linges et tétines y sont également stockés. Ensuite, deux plans de changes, dont un avec escalier, sont séparés par une baignoire. Les professionnels peuvent alors avec aisance effectuer les actes de soins et de surveillance au quotidien pour chaque enfant.

L'espace de vie répond aux divers besoins des enfants de ce groupe. Tout d'abord en mettant à disposition un endroit « moteur » où chaque enfant peut à son rythme découvrir et s'aventurer. Des mousses, mais également une base fixe en bois leur permet de grimper, bouger, explorer. Ensuite par un aménagement quasiment identique chaque jour : les jouets changent, mais les meubles et tapis restent au même endroit. Ce repère les sécurise, les rassure. Ils investissent beaucoup mieux l'espace surtout lors de la séparation. Un tapis vert à haut rebords symbolise le coin doux des nourrissons où ils évoluent en motricité libre. Un meuble à tiroirs leur donne accès à différents jouets lorsqu'ils le souhaitent. Enfin, ils peuvent se hisser ou s'asseoir à une petite table avec ses chaises adaptées pour jouer.

L'espace du personnel

Il se compose d'une première pièce de 8,58 m² dans laquelle se trouve 8 casiers, que les membres de l'équipe se partagent afin d'y mettre leurs affaires personnelles ; un meuble pour y ranger les tenues de travail et une chaise pour plus d'aisance.

On trouve ensuite, un espace carrelé de 3,91 m² avec douche ; une chaise et un panier à linge sale. L'équipe vient s'y changer en arrivant et en quittant la structure.

Enfin, un espace repas /détente de 12,33 m². Dans cette pièce se trouve une kitchenette avec frigo, micro-ondes, bouilloire, machine à café, table et chaises afin de se restaurer. Pour se détendre nous disposons également d'un fauteuil en mousse ainsi qu'un porte revue agrémenté de magazines et livres professionnels.

Toilettes

Un WC adulte se trouve directement à l'entrée du bâtiment, il est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Le bureau

A l'entrée de l'équipement se situe un bureau de 13 m², il est composé de trois espaces de travail, la Directrice peut accueillir les familles dans ce lieu clair et convivial. Le bureau peut être fermé et isolé en fermant les portes et stores intérieurs ainsi que le rideau de séparation qui facilite certains entretiens individuels et les consultations du pédiatre. Un lavabo complète ce local. Les espaces de travail administratifs sont partagés par les professionnels en fonction de leurs missions et de leurs priorités. Le secrétaire-comptable utilise les grands rangements des placards. Il veille aux entrées grâce aux baies vitrées et au visophone. Il y a deux équipements informatiques, de la téléphonie et de la reprographie.

Annexe 3 : les plans des locaux

9. Les temps forts

L'équipe tout au long de l'année propose des actions autour de l'alimentation en accord avec les saisons et temps festifs de l'année

Galette des rois, beignets de carnaval, soupes diverses, compotes variées, participation à la semaine du goût... Les actions proposées sont adaptées aux enfants. L'objectif est ainsi d'éveiller les enfants aux saveurs et textures différentes. Pour les plus petits qui ne peuvent encore goûter, on privilégiera les senteurs et odeurs qui éveillent les sens comme la cannelle, l'anis, la menthe ...

Les anniversaires : ce jour est un moment festif important pour l'enfant qui peut être fêté avec ses camarades. L'enfant sent qu'il est au centre de l'attention et que c'est un moment particulier. On réunit les enfants pour un petit temps de chanson et de partage d'un goûter festif. Les photos prises témoignent du plaisir qui règne dans ces instants.

Des sorties sont également proposées notamment à la bibliothèque, pour participer aux ateliers Atoll et pour des échanges avec le multiaccueil à Ottmarsheim.

Atoll, c'est un moment pour offrir des temps d'activités courts mais riches à tous les enfants de 3 mois à 4 ans du territoire des 6 communes environnantes. Une équipe de professionnelles de la petite enfance accueille l'enfant avec son assistante maternelle, ses parents, ses grand-parents ou sa garde d'enfant à domicile, une fois par mois en alternance dans chaque commune. Un mois sur deux, six enfants du multiaccueil participent à ces moments conviviaux et ludiques.

Ces initiatives originales pérennes ou plus courtes rentrent dans le cadre de la volonté politique. En effet le HCFEA rapporte que « l'enjeu de la qualité vise avant tout à répondre au mieux aux besoins de développement global et de socialisation des jeunes enfants, et aux attentes dans ce sens des familles. L'objectif est d'améliorer la qualité dans tous les types d'accueil et de construire une vision commune plus « holistique », prenant en compte la dimension relationnelle et éducative de l'accueil, favorisant la formation et l'étayage réflexif des professionnels et également la participation réelle des familles. »

Nous sollicitons les ludothèques des villages voisins et les ludothèques spécialisés afin de compléter la gamme de jeux et jouets dont les enfants ont besoin. Les

écarts d'âge sont parfois très notables et les besoins différents, de plus les enfants en situation de handicap profitent ainsi de jeux plus pointus et répondant mieux à leurs difficultés.

Les enfants se déplacent à pied jusqu'à la bibliothèque de Petit-Landau, les découvertes sont parfois prolongées par un emprunt. Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux enfants un éveil à la lecture bien construit et elles viennent parfois au sein de la structure pour toucher un plus grand nombre d'enfants.

Le lien intergénérationnel est pensé en équipe, des projets favorisant les relations avec les seniors sont favorisés dans le village pour être au plus près des habitants, et auprès des personnes âgées en maison de retraite.

Pour permettre aux tous petits de développer leur curiosité et la pratique du sport, les équipes promènent régulièrement les enfants dans les ruelles du village. En poussette ou à petit pas : les enfants deviennent des Baroudeurs.

Pour chaque famille découvrir son enfant au milieu des ses pairs reste un mystère, c'est pourquoi nous leur proposons de s'inscrire à la « Semaine des parents ». Les papas peuvent peindre avec leur enfant, ou chanter à cette occasion. Tout comme les mamans qui deviennent passionnées de jardinage ou expertes en modelage. Certains parents préfèrent réserver un repas avec leur tout petit pour découvrir la qualité de la cuisine collective.

10. Les moyens d'actions

10.1. La S.P.L.E.A. au complet

Les autres services de la S.P.L.E.A. (Société Publique Locale Enfance & Animation), les Accueils de loisirs, L'A.J.T. (Animation Jeunesse Territoriale) et le R.A.M. (Relais Parents-Assistantes Maternelles) forment un ensemble pour penser l'éducation sur le long terme, et permettent aux deux multiaccueils d'avoir un soutien solide. L'enfant est considéré de sa conception à sa majorité et dans le cadre d'une cohérence éducative.

Le pôle JAP, Jeunesse Animation Périscolaires

Les structures d'accueils de loisirs accueillent les enfants scolarisés en dehors des temps scolaires, en accueil le matin, à midi et en soirée. Elles proposent également un accueil les mercredis et lors des périodes de vacances scolaires en A.C.M. (Accueil Collectif de Mineurs).

Les enfants sont accueillis dans des locaux adaptés sur différentes communes du territoire.

L'accueil des enfants en situation de handicap en multiaccueil trouve un écho par un accueil similaire au sein des accueils de loisirs, en particulier avec un accompagnement spécifique par une aide médico psychologique. Cet accueil permet aux familles de trouver une réponse aux difficultés de prise en charge de leurs enfants scolarisés.

Les enfants des communes ne disposant pas de lieu d'accueil ont la possibilité d'être pris en charge dans les structures des communes avoisinantes.

L'ensemble des accueils de loisirs ont obtenus la certification AFNOR « Quali-loisirs » en novembre 2017.

L'Animation Jeunesse Territoriale accueille et propose diverses activités pour les pré-ados à partir de 11 ans jusqu'aux ados de 17 ans. Il propose de multiples activités en dehors des temps scolaires aussi bien de loisirs, sportives que culturelles.

Il organise également un A.C.M. lors des périodes de vacances scolaires avec un ramassage en minibus sur les six communes du territoire.

Les jeunes ont également la possibilité de monter leurs propres projets avec le soutien des animateurs.

Le RAM, Relais Assistante Maternelle

Le Relais Parents-Assistantes Maternelles a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil individuel. Les relais sont définis par des circulaires de la Caisse Nationale d'Allocation Familiales à l'origine de leur création.

Le Relais Parents-Assistantes Maternelles assure différentes missions et services auprès des parents, des professionnels de l'accueil à domicile (assistantes maternelles, candidates à l'agrément, gardiennes au domicile des parents) et des acteurs de la petite enfance sur le territoire. C'est un lieu d'écoute, d'information et d'animation. Il participe au recensement de l'offre et de demande d'accueil et à la diffusion de ces informations. Chacun y trouve des renseignements actualisés sur les prestations, les droits et démarches à effectuer comme employeur ou salarié.

Les Relais Parents-Assistantes Maternelles favorisent la rencontre et l'échange entre les professionnels de l'accueil à domicile et les parents, par la mise en place de permanences d'accueil, l'organisation de réunions à thèmes, d'animations.

10.2 Le financement tripartite

Le financement de l'établissement est assuré par la Communauté d'agglomération M.2.A (Mulhouse Alsace Agglomération), les familles, la C.A.F (Caisse d'Allocation Familiales) et la M.S.A. (Mutuelle Sociale Agricole).

La base de la participation financière des parents est fixée conformément au barème de la C.A.F, les tarifs tiennent compte des ressources mensuelles du ménage, ainsi que du nombre d'enfant à charge. Le règlement de fonctionnement du multiaccueil précise les modalités de calculs.

La C.A.F nous soutient dans nos projets et les conseillers techniques sont disponibles pour répondre aux questions de la Directrice. En effet ce territoire de la bande rhénane a des spécificités dont il faut tenir compte dans la gestion et les conseillers techniques de la C.A.F connaissent parfaitement les besoins particuliers de cet établissement. La C.A.F subventionne l'établissement et enregistre les statistiques trimestriellement.

La M.2.A gère une plateforme d'inscription, la Directrice gère ainsi facilement les demandes de pré-inscription et les listes d'attente.

Par le biais de la plateforme M.2.A, l'équipe de direction transmet mensuellement des statistiques concernant le multiaccueil.

Pour les travaux et l'entretien technique des locaux nous pouvons faire appel aux services techniques de la M.2.A, propriétaire du bâtiment. Les techniciens aident régulièrement l'équipe de Petit-Landau.

10.3. Les partenaires

Ecoles maternelles

Afin de faciliter le passage vers l'école maternelle pour les enfants de 3 ans, nous organisons des visites dans les écoles des villages environnants : Les enfants participent à des ateliers pédagogiques et jouent avec les élèves. Ainsi, ils font connaissance avec les locaux, les aides maternelles et les enseignantes de proximité.

Traiteur

Une réunion avec le Traiteur « API restauration » a lieu annuellement, les référentes santé et les maitresses de maison participent à ce temps d'échange. Les protocoles de restauration sont présentés par la société API et les nouvelles idées des professionnelles exprimées. Un comité de restauration qui se réunit en présence de la diététicienne, l'infirmière et les directrices des équipements vérifie la pertinence de l'équilibre nutritionnel des repas, dans le cadre du PNNS, trimestriellement.

Association « Enfance Plurielle »

Le centre de ressource Enfance Plurielle est un dispositif permettant aux familles et aux professionnels de trouver des solutions pratiques pour faciliter la vie des enfants en situation de handicap. Nous avons été conviés à une réunion plénière afin de participer à la réflexion dans le département sur l'inclusion des jeunes enfants handicapés.

Nous avons des liens avec Enfance Plurielle par le biais de réunions ou d'entretiens. La Directrice informe régulièrement cette association des spécificités du multiaccueil à Petit-Landau et elle fait des propositions concrètes pour améliorer les conditions de ces enfants extraordinaires (matériaux adaptés à disposition, roulement des dispositifs...).

Le C.A.M.S.P.

Le Centre d'Action Médico-social Précoce d'Illzach A.P.F (Association des Paralysés de France) est sollicité par la Directrice afin d'accueillir dans d'excellentes conditions les jeunes enfants en situation de handicap moteur sévère. Il y a des rencontres avec la kinésithérapeute, l'E.J.E. (Éducatrice de Jeunes Enfants) du C.A.M.S.P. ou la psychomotricienne de l'enfant, au sein même du multiaccueil. Les spécialistes peuvent réaliser des ateliers de rééducation dans la salle snoezelen de Petit-Landau. Ceci permet aussi de communiquer sur les possibilités d'accueil spécifiques à Petit-Landau.

Le C.A.M.S.P. du Phare et celui d'Hésingue sont également sollicités et sont partenaires dans le cadre d'accueils inclusifs, nous leur précisons que les enfants en situations de handicap sont prioritaires dans les demandes d'inscriptions.

La P.M.I.

Le Conseil Départemental par le biais de la Protection Maternelle et Infantile vérifie et autorise tous les changements dans l'organigramme du multiaccueil et confirme l'agrément déjà en place et son évolution éventuelle.

Le partenariat avec la P.M.I. a été maintenu téléphoniquement, pour prolonger un contrat C.A.P.E. et avoir des conseils. Une rencontre avec les partenaires sociaux a eu lieu à l'automne.

Commune de Petit-Landau

La commune de Petit-Landau répond à nos demandes lorsqu'il y a des travaux urgents dans le bâtiment (serrures...), pour l'entretien des pelouses. Nous les remercions pour l'accueil au verger de l'association des arboriculteurs proche du

multiaccueil ou d'autres sorties dans le village. Les enfants profitent d'un environnement agréable et naturel au quotidien.

11. Les professionnels

Le personnel est préparé aux différentes missions du multiaccueil. Les personnes encadrants les enfants sont formés à l'animation et à la prévention, elles possèdent un diplôme aux normes en vigueur dans la petite enfance. Les personnes assurant l'hygiène et le confort du public sont sélectionnées avec rigueur pour leur potentiel. Les équipes sont composés pour que les caractéristiques de chaque métier puissent compléter celui des autres diplômes.

C'est une équipe de professionnels au service de l'enfant et de sa famille, composé essentiellement :

D'Aide maternelles, d'Éducatrices de jeunes enfants, d'une Directrice, d'une Aide-médico-psychologique, d'Auxiliaires de puériculture, d'une Infirmière, d'un Secrétaire, de Maitresses de maison...

En annexe 2 : les fiches de poste par métier

La formation du personnel est centrale dans l'accompagnement des équipes, soit de manière individuelle en fonction des particularités de chaque collaboratrice, soit en grande équipe pour acquérir des bases communes.

Conclusion

L'équipe du multiaccueil à Petit-Landau est en constante réflexion, le projet d'établissement écrit lors de l'ouverture de l'équipement en 2014, avait accompagné des professionnelles, des encadrants et des étudiants. Cinq ans après l'inauguration, les équipes et les familles ont évoluées.

Lors de l'année 2018, des chantiers de réflexions pédagogiques et des formations spécifiques ont porté la rénovation en profondeur du projet éducatif. L'aboutissement de ces recherches a pris la forme d'un nouveau projet d'établissement écrit entre février 2019 et février 2020. Chaque collaborateur a écrit un passage, a corrigé un paragraphe, a demandé des explications pour exploiter une théorie.

Les réunions mensuelles regroupant le personnel éducatif et complétés régulièrement par l'équipe d'entretien ont permis de détailler l'organisation du

quotidien, de mettre en commun les idéaux et les objectifs de ce multiaccueil. Des réunions d'écritures ont eu lieu mensuellement entre les E.J.E, l'infirmière et la Directrice. Enfin des réunions de relectures ont été organisées en décembre 2019 avec l'ensemble des auxiliaires et animatrices.

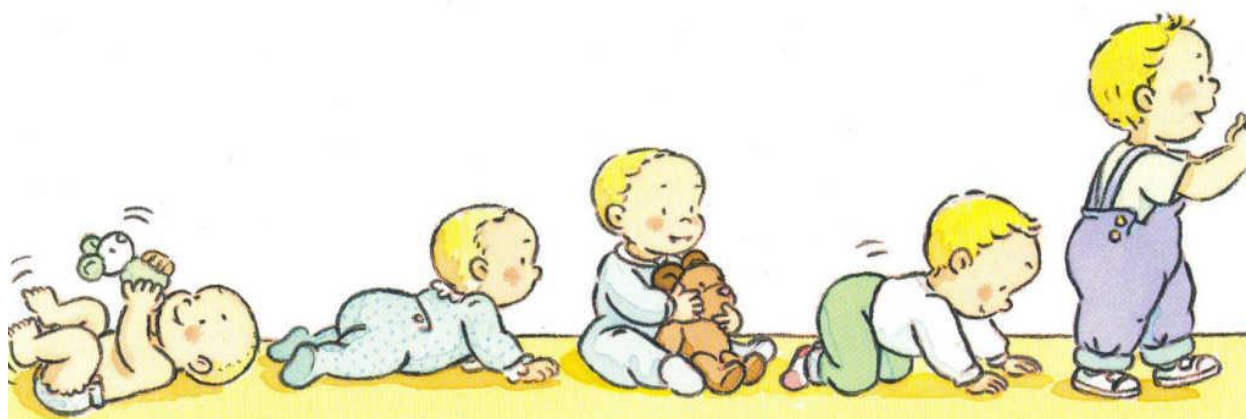
Le comité d'usager composé de deux mères de famille, a fait une lecture en janvier 2020 apportant leur pierre à l'édifice sur la forme et sur le fond après l'ensemble des corrections réalisés par le secrétaire. Le Directeur Général a validé le projet d'établissement pour une présentation au Conseil d'Administration de la société.

Le projet d'établissement associe l'ensemble du personnel de l'établissement et doit être actualisé tous les cinq ans dans sa globalité, le travail sur un nouveau projet débutera à l'horizon 2024...

ANNEXES

ANNEXE 1 Extrait des plaquettes de présentation des groupes

Bienvenue chez les bébés



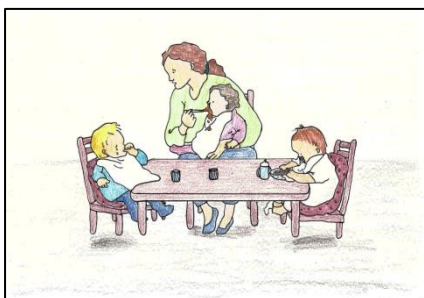
L'accueil se fait en commun jusqu'à 8h00 environ dans la salle de vie des bébés.

Lors de votre arrivée, vous pouvez disposer les affaires personnelles de votre enfant dans son panier en salle d'eau, son manteau et chaussures dans le placard de l'entrée.



Les enfants évoluent à leur rythme dans la salle de vie où des jeux variés et adaptés sont proposés aux enfants.

Des petits temps de comptines sont faits chaque matin pour les nourrissons et des activités de découvertes sont proposées aux bébés.



Les repas sont donnés dans les bras jusqu'à ce que l'enfant ait trouvé seul la position assise.

Par la suite, les repas lui seront proposés dans un siège et lorsque le petit enfant commence les « repas traiteur », nous lui proposons de s'asseoir près d'une petite table.

Nous disposons de 2 chambres où chaque enfant a son propre lit. Les siestes se font



dans la pénombre.



Nous privilégions la motricité libre et les jeux libres pour permettre aux bébés d'expérimenter, de choisir et d'imiter.

Lors des retrouvailles du soir, nous apprécions de vous raconter la journée vécue par votre enfant avec quelques anecdotes.

N'oubliez pas de faire votre code sur la tablette en repartant.

Bienvenue chez les Trotteurs - Grands



Dès son arrivée, votre enfant pourra retrouver ses chaussons et déposer ses chaussures et manteau à son crochet au vestiaire

Un panier se trouvant en salle d'eau au nom de votre enfant peut contenir 2 tenues de rechanges complets à adapter selon la croissance et la saison.



Le temps d'accueil se fait de manière commune dans le groupe des bébés jusqu'à 8h00. Puis nous regagnons la salle des Trotteurs/Grands.

Votre enfant arrive dans un groupe où la notion de collectivités et toutes les valeurs qui s'y rattachent se mettent en place.

N'hésitez pas à transmettre toutes les informations importantes aux professionnelles.

Après avoir bu un petit jus, un temps de « regroupement » est proposé autour d'un livre ou de comptines et les activités du matin sont annoncées.

Nous demandons d'éviter les arrivées de 8h30 à 9h00 afin de ne pas perturber le bien-être de vous pourrez voir les activités sur le panneau d'affichage se trouvant dans le hall d'accueil de la structure.



Nous portons beaucoup d'importance au fait que les enfants profitent de l'extérieur (patio et jardin). Nous sortons donc quotidiennement ! Merci de prévoir une tenue en fonction de la météo Et des enfants !

A 11h15, les enfants s'installent à table dans le restaurant.

Les menus du traiteur sont affichés dans l'entrée.

Les assiettes et serviettes sont installées pour chaque enfant afin qu'il se sente accueilli, puis une fois bien installé, nous partageons le repas. Nous accompagnons les enfants vers l'autonomie, ainsi ils se servent seuls lorsqu'ils sont chez les grands. C'est un moment que nous souhaitons convivial.

Après un temps de jeux libres, des histoires sont racontées aux enfants afin de revenir au calme et de les aider à trouver leur sommeil plus sereinement.

Les enfants vont au lit aux alentours de 12h30.

Chaque enfant à son lit indiqué par une photo et son prénom. Une professionnelle est présente jusqu'à l'endormissement de tous les



enfants d'un même dortoir. Pour les enfants ne trouvant pas le sommeil, un temps calme leur est proposé avant d'être levé.

Les levés sont échelonnés, des jeux et des activités sont proposés aux enfants jusqu'à ce que tout le monde soit réveillé.

Un temps de regroupement autour d'histoire, comptines ou spectacles courts improvisés.

A 15h45, un goûter est proposé afin de découvrir les saveurs dans le restaurant.

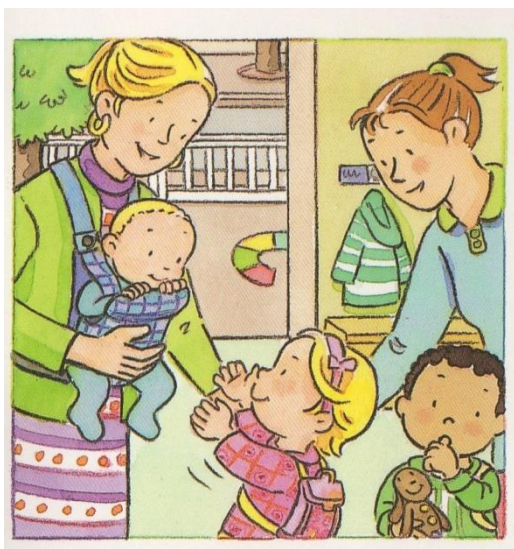
Le goûter est élaboré par l'infirmière de la structure en fonction du déjeuner

Des activités d'éveil et de créativité sont proposées aux enfants, elles peuvent se dérouler dans le jardin

Lors des retrouvailles du soir, nous apprécions de vous raconter la journée vécue par votre enfant avec quelques anecdotes.

Vous pourrez récupérer ses créations au quotidien, n'oubliez pas de faire votre code sur la tablette en

repartant.



ANNEXE 2 Fiches métiers

Aide Maternelle

Formation :

CAP Petite Enfance

Missions :

Elle participe avec ses collègues à la mise en place du projet pédagogique et organise les activités qui s'y réfèrent (mission 1)

Elle assure les soins d'hygiène et de vie quotidienne des enfants (mission 2)

Elle peut être responsable d'un groupe d'enfants et de l'encadrement d'autres personnes (Mission 3)

Mission 1 :

Mise en place du projet pédagogique

Adhère au projet auquel elle a collaboré avec ses collègues éducatrices

Propose la mise en place d'activités aux enfants pour leur éveil et leur développement psychomoteur et physique

Propose du matériel adapté aux enfants

Assure le bien être affectif, corporel et physiologique du jeune enfant en même temps qu'à son éveil

Répond à ses besoins fondamentaux

Fait des propositions afin d'enrichir la connaissance des enfants et l'évolution du projet

Est à l'écoute et attentive aux besoins de chaque enfant et à un éventuel mal être

Mission 2 :

Assure les soins d'hygiène, de vie quotidienne

Assure des soins personnalisés

Installe une relation privilégiée avec l'enfant

Veille au respect du rythme de l'enfant

Veille au respect du rythme de sommeil et des repas de l'enfant

Assure un rôle de prévention

Assure la sécurité

Est attentive au mal être et aux signes de non bien-être

Signale les informations observées à sa hiérarchie

Surveille les enfants tout au long de la journée.

Veille à la propreté des locaux et au matériel et contribue à son entretien et à sa remise en état.(locaux, linge, jouets..)

Collabore avec les agents de service

Mission 3 :

Assure la sécurité physique des enfants

Veille au bon taux d'encadrement et à la surveillance des enfants dont elle a la charge.

Encadre des stagiaires ou de nouvelles collègues avec des missions identiques

Informe sur les protocoles

Informe sur le fonctionnement des services et sur ses exigences

Encadre sous la responsabilité de l'EJE d'autres intervenants ponctuels

Auxiliaire de puériculture

Formation :

Certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture

Missions :

Elle participe avec ses collègues à la mise en place du projet pédagogique et organise les activités qui s'y réfèrent (mission 1)

Elle assure les soins d'hygiène et de vie quotidienne des enfants (mission 2)

Elle peut être responsable d'un groupe d'enfants et de l'encadrement d'autres personnes. Elle peut avoir la responsabilité déléguée de l'établissement (Mission 3)

Mission 1 :

Mise en place du projet pédagogique

Adhère au projet auquel elle a collaboré avec ses collègues éducatrices

Propose la mise en place d'activités aux enfants pour leur éveil et leur développement psychomoteur et physique

Propose du matériel adapté aux enfants

Participe à la qualité de l'accueil

Assure le bien être affectif, corporel et physiologique du jeune enfant en même temps qu'à son éveil

Répond à ses besoins fondamentaux

Fait des propositions afin d'enrichir la connaissance des enfants et l'évolution du projet

Est à l'écoute et attentive aux besoins de chaque enfant et à un éventuel mal être

Mission 2 :

Assure les soins d'hygiène, de vie quotidienne

Assure des soins personnalisés

Installe une relation privilégiée avec l'enfant

Administre les médicaments prescrits selon le protocole et selon la délégation établit.

Informe les familles en cas de souci de santé (fièvre..) et prend les mesures nécessaires

Veille au respect du rythme de l'enfant

Veille au respect du rythme de sommeil et des repas de l'enfant

S'assurer de l'hygiène des établissements et de l'élaboration des règles d'hygiène et de sécurité

Assure un rôle de prévention

Assure la sécurité

Est attentive au mal être et aux signes de non bien-être

Signale les informations observées à sa hiérarchie

Surveille les enfants tout au long de la journée.

Veille à la propreté des locaux et au matériel et contribue à son entretien et à sa remise en état (locaux, linge, jouets..)

Collabore avec les agents de service Veille à l'ambiance sonore, thermique des locaux

Mission 3 :

Accompagne les familles lors des premiers temps de l'accueil

Suit la période d'adaptation et intègre l'enfant et sa famille au sein de l'établissement,

Installe un climat de confiance

Propose des échanges avec les familles,

Les valorise dans leur rôle et leurs compétences parentales

Assure la sécurité physique des enfants

Veille au bon taux d'encadrement et à la surveillance des enfants dont elle a la charge.

Encadre des stagiaires ou de nouvelles collègues avec des missions identiques

Informe et transmet les protocoles

Informe sur le fonctionnement des services et sur ses exigences

Encadre sous la responsabilité de l'EJE d'autres intervenants ponctuels

A un rôle de responsabilité partagée avec l'EJE

Transmet ses connaissances en lien avec sa formation initiale.

Infirmière

Formation :

Diplôme d'Etat d'Infirmier

Missions :

Elle assure l'encadrement des enfants et de l'équipe éducative tout en veillant à assurer ses missions de spécialiste (mission 1)

Conformément aux directives du décret, elle peut être en charge de l'établissement par délégation de la directrice ou de son adjointe (mission 2)

Elle est en charge de travaux administratifs (mission 3)

Mission 1 :

Elle assure le suivi et l'encadrement auprès des enfants

Elle est garante du suivi médical des enfants, gère les visites du médecin et vérifie les dossiers des enfants,

Elle établit avec la directrice et le médecin les protocoles et les contrats d'accueil individualisé et veille à leur application

Elle surveille et dépiste toute anomalie

Prévient le médecin en cas d'épidémie.

Elle participe à l'éveil de l'enfant en lui proposant du matériel adapté ; elle organise des activités

Elle assure le suivi de l'équipe

De par sa formation, elle est amenée à former et à enseigner à ses collègues des attitudes et des gestes efficaces dans le domaine de l'hygiène, de l'ergonomie, de la diététique, ainsi que des techniques d'entretien et maintien en propreté des locaux, matériels et mobilier

Elle participe aux réunions pédagogiques

Elle assure la bonne communication entre l'équipe.

Elle participe à des formations et veille à la formation de ses collègues

Elle a la responsabilité déléguée de l'établissement en l'absence de la directrice

Elle encadre des stagiaires

Elle travaille avec les familles

Elle rencontre les parents lors des périodes d'adaptations

De par sa formation, elle est la référente médicale auprès des familles : elle donne des conseils dans les domaines de la santé, de l'hygiène, de l'alimentation.

Elle participe à l'accueil d'un enfant atteint d'un problème de santé, handicap, maladie et demeure responsable du suivi médical.

Mission 2

Elle assure la responsabilité de l'établissement par délégation

Elle accueille les enfants et les familles en recevant les informations des usagers

Elle transmet à l'issue de sa délégation toutes les informations aux responsables ainsi que l'exécution de ses missions à l'ensemble de ses collègues

Mission 3

Elle est en charge de certains travaux administratifs

Notifie les présences et les absences

Transmettre les messages

Elle s'occupe de la commande des repas et des produits d'hygiène

Elle rédige les PAI

Elle établit les documents en lien avec ses fonctions et met en place des outils de travail accessible aux collègues

Elle fait des comptes rendus de réunion

Elle harmonise les informations essentielles en lien avec ses fonctions sur les deux sites de référence.

Maitresse de maison

Formation :

CAP Agent de service ou équivalent

Missions :

Elle assure la propreté et le rangement des locaux (mission1)

Elle assure le service des repas (mission 2)

Mission 1 :

Elle veille à la propreté des locaux et du matériel en référence aux protocoles repas, nettoyage

Elle connaît parfaitement les produits et leur utilité.

Elle gère ses stocks et en informe sa hiérarchie en cas de besoin

Rôle de prévention et autres, elle signale tout objet abimé ou détérioration observée

Elle veille à avoir la tenue et le matériel adaptés à ses différentes tâches

Elle répond au téléphone lorsque personne n'est disponible et donne le relais à une personne de l'équipe pédagogique

Mission 2

Elle assure le suivi des repas

Elle prépare et distribue les repas des enfants en respectant les normes qui lui ont été transmises

Elle est garante de la gestion du nombre de repas et communique à sa hiérarchie toute anomalie ou dysfonctionnement à ce sujet.

Educatrice de Jeunes Enfants

Formation :

Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants

Missions :

Elle participe à la réalisation du projet pédagogique et le met en place.

Elle assure l'encadrement des enfants et de l'équipe éducative (mission 1)

Elle est en charge de l'établissement par délégation de la directrice ou de son adjointe (mission 2)

Elle est en charge de travaux administratifs (mission 3)

Mission 1 :

Adhère et impulse le projet

Elle analyse les besoins des enfants afin de construire le projet en étant force de propositions.

Elle assure la mise en œuvre du projet après validation de la directrice

Elle en assure le suivi et vérifie l'effectivité de l'atteinte des objectifs

Elle a pour mission essentielle d'assurer le bien être affectif, corporel et physiologique du jeune enfant en même temps qu'à son éveil en répondant à ses besoins fondamentaux et aux besoins des familles.

Elle analyse et recherche des réponses adaptées et prend des décisions

Elle participe à la mise en place d'activités proposées aux enfants pour leur éveil et leur développement psychomoteur et physique.

Elle s'assure de la mise en œuvre des activités proposées par ses collègues

Elle assure le suivi des enfants

Elle identifie les besoins des enfants et tient compte de leurs modifications ; Elle est à l'écoute et attentive à l'éventuel mal être de l'enfant.

Elle assure des soins particuliers et personnalisés

Elle participe à l'éveil de l'enfant en lui proposant du matériel adapté ; elle organise des activités

Elle veille au respect du rythme de l'enfant ; elle veille à favoriser son autonomie à travers toutes les activités qu'elle propose.

Elle rencontre les parents lors des périodes d'adaptations ; suit l'enfant pendant cette période et l'intègre à la structure et au groupe d'enfants.

Elle administre les médicaments prescrits sur ordonnance en l'absence de l'infirmière et de l'auxiliaire de puériculture

Elle est responsable pédagogique de son groupe et à ce titre elle doit s'assurer que les activités proposées dans son groupe sont adaptées à l'âge des enfants et à leurs besoins.

Elle assure le suivi de l'équipe

Elle participe aux réunions pédagogiques et les dynamise

Elle argumente ses décisions

Elle assure la bonne communication entre l'équipe..

Elle transmet les connaissances relatives à sa formation et approfondit sa réflexion ;

Elle guide ses collègues dans leur travail

Elle participe à des formations et veille à la formation de ses collègues

Elle informe sa hiérarchie de l'exécution de ses différentes missions

Elle encadre des stagiaires

Elle travaille avec les familles

Elle établit une relation professionnelle avec les familles à travers des échanges afin de les écouter, de les informer, de les conseiller, de les rassurer, de les connaître

Elle favorise la séparation

Elle transmet le vécu de l'enfant au multi accueil et discute avec les familles afin de les valoriser dans leur rôle et leurs compétences parentales.

Elle transmet toutes les informations importantes à la responsable.

Elle essaie de faire comprendre aux familles l'importance des apports pédagogiques, éducatifs. Elle propose des outils pour sensibiliser les parents (affiches, documents...) Elle fait des recherches sur différents thèmes qui intéressent les parents

Mission 2 :

Elle assure la responsabilité de l'établissement par délégation

Elle accueille les enfants et les familles en recevant les informations des usagers

Elle transmet à l'issue de sa délégation toutes les informations aux responsables ainsi que l'exécution de ses missions à l'ensemble de ses collègues

Elle reconnaît et respecte la place de chaque membre de l'équipe

Elle informe sa hiérarchie de l'exécution de ses différentes missions

Mission 3

Elle est en charge de certains travaux administratifs

Notifie les présences et les absences

Transmet les messages

S'occupe de la commande journalière des repas

S'occupe des transmissions de tous les papiers administratifs, les factures aux parents

Remplit les fiches d'adaptation progressive

Réalise de manière typographique les projets, les projets pédagogiques et éducatifs

Fait des comptes rendus de réunions

ANNEXE 3 Plan des locaux

